PROJET DE TRAITÉ DE FUSIONS PAR ABSORPTION DES SOCIÉTÉS SGFA ET G A D L HOLDING PAR LA SOCIÉTÉ INCEPT GROUP

Le 30 juin 2025

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

1. **Incept Group**, société par actions simplifiée au capital de € 10,505,803, dont le siège social est situé à Saint-Estève (66240) – 58 avenue de Rivesaltes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 819 923 228, dûment représentée à l'effet des présentes,

 ci-après, "**Incept Group**" ou la "**Société Absorbante**".

DE PREMIERE PART

ET :

2. **SGFA**, société par actions simplifiée au capital de € 10,000, dont le siège social est situé à Saint-Jean (31240) – 3 rue du Casse, 1 Parc d'Activités du Casse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 487 672 404, dûment représentée à l'effet des présentes,

 ci-après, "**SGFA**" ou la "**Société Absorbée SGFA**".

3. **G A D L Holding**, société par actions simplifiée au capital de € 200,000, dont le siège social est situé à Saint-Jean (31240) – 3 rue du Casse, 1 Parc d'Activités du Casse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 840 071 625 RCS Toulouse, dûment représentée à l'effet des présentes,

 ci-après, "**GADL**" ou la "**Société Absorbée GADL**".

 La Société Absorbée SGFA et la Société Absorbée GADL sont désignées collectivement, mais sans solidarité, ci-après les "**Sociétés Absorbées**".

DE SECONDE PART.

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées sont ci-après ensemble dénommées les "**Sociétés**" ou les "**Parties**".

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ABSORBANTE

La Société Absorbante, société par actions simplifiée, a pour principales activités :

- la prise de toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés, quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ;
- la gestion et la disposition de ses participations ;
- l'assistance et le conseil à toutes sociétés dans les domaines de la fusion acquisition, commercial, administratif, gestion, stratégie de développement, marketing, finance, négociation, etc. ;
- l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la location de tous immeubles ou biens immobiliers ;
- l'octroi de toutes cautions ou garanties au profit de toute société de son groupe ou dans le cadre de l'activité normale de toutes sociétés de son groupe et toutes opérations autorisées aux termes de l'article L.511-7, 3 du Code monétaire et financier ;
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

La durée de la Société Absorbante est de 99 ans et ce, à compter du 25 avril 2016.

Elle exerce son activité au lieu de son siège social et n'a pas d'établissement secondaire.

Le capital de la Société Absorbante est fixé à la somme de dix millions cinq cent cinq mille huit cent trois euros (€ 10,505,803). Il est divisé en dix millions cinq cent cinq mille huit cent trois (10.505.803) actions d'un euro (€ 1) de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées et réparties en plusieurs catégories d'actions ainsi qu'il suit :

- 10,497,662 actions ordinaires ;
- 8,141 actions de préférence « ADPit », telles que définies dans les statuts de la Société Absorbante.

En dehors des actions susvisées, la Société Absorbante a émis des obligations convertibles en actions donnant accès immédiatement ou à terme à une partie de son capital social ou de ses droits de vote. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-16 du code de commerce, le projet de fusion n'a pas à être soumis aux assemblées d'obligataires de la Société Absorbante.

Les actions émises par la Société Absorbante sont libres de tout nantissement, gage, garantie ou restriction quelconque à la faculté de céder.

La Société Absorbante ne fait pas appel public à l'épargne.

La Société Absorbante clôture ses comptes sociaux le 31 décembre de chaque année.

La Société Absorbante est représentée par la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche.

Le commissaire aux comptes de la Société Absorbante est le cabinet Ernst & Young Audit (344 366 315 RCS Montpellier).

Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés en France dans les conditions de droit commun.

II. PRESENTATION DE LA SOCIETE ABSORBEE SGFA

La Société Absorbée SGFA, société par actions simplifiée, a pour principales activités :

- la prise de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles ;
- la gestion et l'animation des sociétés filiales et plus particulièrement :
 - conduit la politique générale du groupe,
 - contrôle les filiales,
 - fournit aux sociétés du groupe des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.
- l'achat, la vente de titres de participation dans toutes sociétés ;
- la prestation de services administratifs et comptables ;
- la gestion publicitaire par l'achat de produit, service ou espace pour le compte des sociétés dans lesquelles elle détient des participations ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Elle a été immatriculée le 23 décembre 2005 au registre du commerce et des sociétés de Toulouse pour une durée de 99 ans.

Elle exerce son activité au lieu de son siège social et n'a pas d'établissement secondaire.

Elle est représentée par la société Incept Group, elle-même représentée par la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche.

Le capital social de la Société Absorbée SGFA est d'un montant de € 10,000. Il est divisé en 100 actions de cent euros (€ 100) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

En dehors des actions susvisées, la Société Absorbée SGFA n'a émis aucune autre valeur mobilière donnant accès immédiatement ou à terme à une partie de son capital social ou de ses droits de vote.

La totalité des actions émises par la Société Absorbée SGFA, soit 100 actions, sont nanties au profit des bénéficiaires suivantes :

- Banque CIC Sud-Ouest,
- Banque Populaire du Sud,
- BNP Paribas,
- Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Languedoc Roussillon,
- Société Générale,

à hauteur de leurs engagements (ci-après le "**Nantissement SGFA**"), tel que ce nantissement figure au sein d'un contrat de nantissements de comptes de titres financiers en date du 28 juin 2024, étant précisé que la réalisation définitive de la fusion sera conditionnée à la mainlevée du Nantissement SGFA.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

La Société Absorbée SGFA clôture ses comptes sociaux le 31 décembre de chaque année.

La Société Absorbée SGFA n'a pas de commissaire aux comptes.

Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés en France dans les conditions de droit commun.

La Société Absorbée SGFA détient 5 % moins une action du capital social et des droits de vote de la société Abaques (452 371 503 RCS Toulouse). Elle ne détient ni autre participation, ni bien immobilier.

III. PRESENTATION DE LA SOCIETE ABSORBEE GADL

La Société Absorbée GADL, société par actions simplifiée, a pour principales activités, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- la prise de participations au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, françaises ou étrangères, l'achat, la vente, la souscription, la propriété, la gestion et l'administration de toutes parts, actions, valeurs mobilières et autres titres de placement de toutes sociétés, cotée ou non cotée en bourse et, plus généralement, toutes activités exercées normalement par les sociétés holding ;
- la gestion administrative et financière, l'assistance et le conseil auprès de sociétés filiales ou autres, sous forme de prestations de services ou par tous moyens appropriés ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Elle a été immatriculée le 4 juin 2018 au registre du commerce et des sociétés de Toulouse pour une durée de 99 ans.

Elle exerce son activité au lieu de son siège social et n'a pas d'établissement secondaire.

Elle est représentée par la société Incept Group, elle-même représentée par la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche.

Le capital social de la Société Absorbée GADL est d'un montant de € 200,000. Il est divisé en 2.000 actions de cent euros (€ 100) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

En dehors des actions susvisées, la Société Absorbée GADL n'a émis aucune autre valeur mobilière donnant accès immédiatement ou à terme à une partie de son capital social ou de ses droits de vote.

La totalité des actions émises par la Société Absorbée GADL, soit 2.000 actions, sont nanties au profit des bénéficiaires suivantes :

- Banque CIC Sud-Ouest,
- Banque Populaire du Sud,
- BNP Paribas,
- Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Languedoc Roussillon,
- Société Générale,

à hauteur de leurs engagements (ci-après le "**Nantissement GADL**"), tel que ce nantissement figure au sein d'un contrat de nantissements de comptes de titres financiers en date du 28 juin 2024, étant précisé que la réalisation définitive de la fusion sera conditionnée à la mainlevée du Nantissement GADL.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

La Société Absorbée GADL clôture ses comptes sociaux le 31 décembre de chaque année.

Le commissaire aux comptes de la Société Absorbée GADL est le cabinet Ernst & Young Audit (344 366 315 RCS Nanterre).

Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés en France dans les conditions de droit commun.

La Société Absorbée GADL détient 95 % du capital social et des droits de vote de la société Abaques (452 371 503 RCS Toulouse). Elle ne détient ni autre participation, ni bien immobilier.

IV. LIENS ENTRE LES SOCIETES

Les Parties font partie du groupe Incept Group (ci-après désigné le "**Groupe**").

La Société Absorbante détient directement 100 % du capital social et des droits de vote de la Société Absorbée SGFA et de la Société Absorbée GADL.

La Société Absorbante est président de la Société Absorbée SGFA et de la Société Absorbée GADL.

V. MOTIFS DES FUSIONS

Cette opération de fusion-absorption de la Société Absorbée SGFA et de la Société Absorbée GADL s'inscrit dans un objectif de simplification de l'organigramme du groupe auquel appartiennent les trois sociétés.

Cette opération engendrera des économies sur le plan de la gestion administrative, financière, comptable et juridique en évitant notamment l'établissement de comptes sociaux pour les Sociétés Absorbées.

Cette restructuration consistera en (i) la fusion par voie d'absorption de la Société Absorbée SGFA par la Société Absorbante (ci-après désignée la "**Fusion SGFA**"), et (ii) la fusion par voie d'absorption de la Société Absorbée GADL par la Société Absorbante (ci-après désignée la "**Fusion GADL**" et ensemble avec la Fusion SGFA, les "**Fusions**"), objet du présent traité (ci-après désigné le "**Traité**").

Cette opération permettra également une réduction des coûts de structure de ces deux sociétés et la détention par voie directe de 100 % du capital social de la société Abaques par la Société Absorbante.

VI. REGIME DES FUSIONS

Les Parties se sont entendues sur le principe de réalisation des Fusions, suivant le régime « simplifié » défini à l'article L. 236-11 du code de commerce.

La Société Absorbante détient à ce jour et détiendra en permanence jusqu'à la réalisation des Fusions 100% du capital social de chacune des Sociétés Absorbées.

Conformément à l'alinéa 1 de l'article L. 236-11 du code de commerce, lorsque, depuis le dépôt au greffe du tribunal de commerce du projet de fusion et jusqu'à la réalisation de l'opération, la société absorbante détient en permanence la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée, il n'y a lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés participant à l'opération ni à l'établissement des rapports mentionnés au quatrième alinéa du I de l'article L. 236-9 et à l'article L. 236-10.

En application de ce qui précède, aucun commissaire à la fusion et aucun commissaire aux apports ne doivent être désignés dans le cadre des Fusions.

VII. ARRETE DES COMPTES

Les termes et conditions des Fusions ont été établis par la Société Absorbante et les Sociétés Absorbées, sur la base :

i. des projets de comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société Absorbante,

ii. des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société Absorbée SGFA,

iii. des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société Absorbée GADL,

(ci-après, les "**Comptes de Référence**").

Les Comptes de Référence figurent en annexe 1.

VIII. METHODE D'EVALUATION

Conformément à l'article 710-2 du plan comptable général, il est rappelé que la Société Absorbante détenant en permanence la totalité des actions représentant la totalité du capital des Sociétés Absorbées, il n'y a pas lieu d'établir un rapport d'échange entre les actions de la Société Absorbante et les actions des Sociétés Absorbées et il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

S'agissant d'une opération de restructuration interne (sociétés sous contrôle commun) pour la détermination de la valeur du patrimoine transmis par les Sociétés Absorbées aux fins de la comptabilisation dans les livres de la Société Absorbante, les éléments transmis sont évalués, conformément aux articles 743-1 et suivants du Plan Comptable Général, sur la base de leur valeur nette comptable.

Au cas particulier, les termes et conditions des Fusions seront établis sur la base des Comptes de Référence, arrêtés au 31 décembre 2024 (dernier exercice social clos des Sociétés Absorbées).

Ainsi, la valeur globale de l'actif à apporter par la Société Absorbée SGFA d'une part, et par la Société Absorbée GADL d'autre part, et celle de leur passif à transmettre à la Société Absorbante étaient, dans les Comptes de Référence des Sociétés Absorbées les suivantes :

	Date des Comptes de Référence	Montant de l'actif de la Société Absorbée (en euros)	Montant du passif (hors capitaux propres) de la Société Absorbée (en euros)	Valeur nette comptable (en euros)
Concernant la Société Absorbée SGFA	31/12/2024	194,766	98,695	96,071
Concernant la Société Absorbée GADL	31/12/2024	2,241,775	696,158	1,545,617

En vue de la réalisation des Fusions projetées, la généralité des éléments d'actifs dépendant de la Société Absorbée SGFA et de la Société Absorbée GADL sera dévolue à la Société Absorbante à charge pour cette dernière d'acquitter tout le passif pouvant grever le même patrimoine et de reprendre tous leurs engagements. En application des dispositions de l'article L. 236-3 du code de commerce, tous ces actifs, passifs et engagements seront transmis à la Société Absorbante dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation Définitive (telle que définie ci-après) des Fusions.

Toutefois, dans leurs rapports, les sociétés soussignées conviennent de faire rétroagir les opérations de Fusions sur le plan fiscal et comptable au 1er janvier 2025 (ci-après, la **"Date d'Effet"**) : ainsi, toutes les opérations actives et passives des Sociétés Absorbées au titre de la période intercalaire courant de la Date d'Effet à la Date de Réalisation Définitive des Fusions, y compris celles qui auraient eu pour effet de modifier voire réduire l'actif apporté, seront reprises globalement en charge par la Société Absorbante dans ses propres comptes relatifs à l'exercice en cours à cette date.

Les Fusions emportant transmission de l'universalité des patrimoines de la Société Absorbée SGFA et de la Société Absorbée GADL, les apports et le passif les grevant porteront sur la généralité desdits éléments, même non nommément désignés ou omis dans la nomenclature établie sur la base des Comptes de Référence ; de ce fait, cette nomenclature a un caractère simplement énonciatif et non limitatif. Ainsi, les associés de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées auront la faculté de l'ajuster le jour de l'approbation des opérations de Fusions envisagées, afin de rendre définitive la nomenclature des biens transmis par les Sociétés Absorbées.

Tous les éléments complémentaires qui s'avéreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète ou particulière en vue, notamment, des formalités légales de publicité des transmissions résultant des Fusions, pourront faire l'objet d'états, tableaux, conventions, déclarations, qui seront regroupés dans un ou plusieurs documents complémentaires ou rectificatifs aux présentes établis contradictoirement entre les représentants qualifiés de chaque société, à soumettre, s'il y a lieu, à l'approbation par les associés de la Société Absorbante et par l'associé unique des Sociétés Absorbées.

LES SOUSSIGNEES ONT ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT.

1. FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE ABSORBEE SGFA

1.1 Eléments d'actif

Il est apporté tous les éléments d'actif constituant le patrimoine de la Société Absorbée SGFA tels qu'ils ressortent des Comptes de Référence, pour une valeur globale des actifs apportés de € 194,766.

1.2 Prise en charge du passif

L'apport du passif par la Société Absorbée SGFA est consenti et accepté moyennant la prise en charge, en l'acquit de la Société Absorbée SGFA, de l'ensemble des dettes, charges et provisions figurant dans les Comptes de Référence de la Société Absorbée SGFA, pour une valeur globale du passif pris en charge de € 98,695.

1.3 Engagements hors-bilan

1.3.1 En sus du passif à prendre en charge, la Société Absorbante devra assumer, ainsi que s'y oblige la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche, ès qualités, les engagements hors-bilan donnés par la Société Absorbée SGFA à la Date de Réalisation Définitive des Fusions.

1.3.2 En contrepartie, la Société Absorbante sera subrogée dans tous les droits et actions qui pourraient bénéficier à la Société Absorbée SGFA résultant des engagements reçus existant à la Date de Réalisation Définitive des Fusions et les Parties s'engagent à faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

1.4 Détermination de l'actif net apporté

Les biens apportés étant estimés à € 194,766 et le passif pris en charge étant estimé à € 98,695, le montant de l'actif net apporté s'élève à € 96,071.

2. FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE ABSORBEE GADL

2.1 Eléments d'actif

Il est apporté tous les éléments d'actif constituant le patrimoine de la Société Absorbée GADL tels qu'ils ressortent des Comptes de Référence, pour une valeur globale des actifs apportés de € 2,241,775.

2.2 Prise en charge du passif

L'apport du passif par la Société Absorbée GADL est consenti et accepté moyennant la prise en charge, en l'acquit de la Société Absorbée GADL, de l'ensemble des dettes, charges et provisions figurant dans les Comptes de Référence de la Société Absorbée GADL, pour une valeur globale du passif pris en charge de € 696,158.

2.3 Engagements hors-bilan

2.3.1 En sus du passif à prendre en charge, la Société Absorbante devra assumer, ainsi que s'y oblige la société Prospheres Dirigeants, représentée par monsieur Sébastien Delamarche, ès qualités, les engagements hors-bilan donnés par la Société Absorbée GADL à la Date de Réalisation Définitive des Fusions.

2.3.2 En contrepartie, la Société Absorbante sera subrogée dans tous les droits et actions qui pourraient bénéficier à la Société Absorbée GADL résultant des engagements reçus existant à la Date de Réalisation Définitive des Fusions et les Parties s'engagent à faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

2.4 Détermination de l'actif net apporté

Les biens apportés étant estimés à € 2,241,775 et le passif pris en charge étant estimé à € 696,158, le montant de l'actif net apporté s'élève à € 1,545,617.

3. ORIGINE DE PROPRIETE – BAUX - JOUISSANCE

3.1 Origine de propriété du fonds des Sociétés Absorbées

La Société Absorbée SGFA est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé le 1er janvier 2006.

La Société Absorbée GADL est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé le 18 mai 2014.

3.2 Propriété et jouissance

3.2.1 La Société Absorbante aura la propriété des biens et droits apportés par les Sociétés Absorbées, à compter de la Date de Réalisation Définitive des Fusions.

La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits et actions, obligations et engagements divers des Sociétés Absorbées à compter de la Date de Réalisation Définitive. A ce titre, elle se trouvera, notamment, et en conformité des dispositions de l'article L.236-15 du code de commerce, débitrice des créanciers des Sociétés Absorbées, en lieu et place de celles-ci, sans que ces substitutions emportent novation à l'égard desdits créanciers.

3.2.2 La Société Absorbante reprendra toutes les opérations actives et passives effectuées par les Sociétés Absorbées à la Date de Réalisation Définitive des Fusions, s'engageant à prendre en charge les actifs apportés et le passif transmis, tels qu'ils existeront alors.

3.2.3 Dans l'attente de la réalisation définitive des Fusions, les Sociétés Absorbées continueront à gérer lesdits biens selon les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, ne prendront aucun engagement important sortant du cadre de la gestion courante et ne procéderont à la réalisation d'aucun élément de leur actif immobilisé apporté sans l'assentiment préalable du Président de la Société Absorbante, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles des apports retenues pour arrêter les bases des opérations de Fusion.

3.2.4 Les représentants légaux des Sociétés Absorbées et de la Société Absorbante déclarent que, conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à approbation de la fusion par les associés desdites sociétés.

4. CHARGES ET CONDITIONS / REMUNERATION DES APPORTS

4.1 Charges et conditions concernant la Société Absorbante

Les apports ci-dessus stipulés sont consentis et acceptés sous les conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous les charges et conditions suivantes que la société Prospheres Dirigeants, représentée par monsieur Sébastien Delamarche, es qualités, oblige la Société Absorbante à exécuter.

4.1.1 La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés, dans l'état où ils se trouveront le jour de l'entrée en jouissance, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, ni réduction de la rémunération ci-après stipulée des apports, pour quelque cause que ce soit et, notamment, pour erreur de désignation, changement dans la composition des biens existant à la Date de Réalisation Définitive des Fusions.

4.1.2 La Société Absorbante sera seule habilitée, en conséquence du caractère de transmission à titre universel attaché aux Fusions, à exercer tous droits attachés aux actifs apportés et notamment encaisser ou disposer de toutes créances.

4.1.3 Dans l'hypothèse où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, les Sociétés Absorbées solliciteront en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifieront à la Société Absorbante dans les meilleurs délais. Plus généralement, les Sociétés Absorbées effectueront, s'il y a lieu et en temps utile, toutes démarches auprès de tout tiers pour la transmission de leur patrimoine.

4.1.4 La Société Absorbante aura tous pouvoirs dès la réalisation des Fusions et la charge exclusive notamment pour intenter ou défendre toutes actions judiciaires anciennes et nouvelles concernant les biens apportés aux lieu et place des Sociétés Absorbées, pour donner acquiescement à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

4.1.5 La Société Absorbante supportera et acquittera à compter du jour de l'entrée en jouissance tous impôts, contributions, droits, taxes, loyers, primes et cotisations d'assurance et, généralement, toutes les charges ordinaires qui pourront grever les biens et droits apportés ou qui seront inhérents à leur propriété ou à leur détention, y compris ceux afférents à la période intercalaire.

4.1.6 La Société Absorbante exécutera à compter de son entrée en jouissance :

- tous les traités, marchés, conventions et engagements quelconques ayant pu être contractés par les Sociétés Absorbées relativement aux biens et droits apportés ou concernant le personnel ;

- toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans les droits et obligations en résultant à ses risques et périls sans recours contre les Sociétés Absorbées.

4.1.7 La Société Absorbante succédera à l'intégralité des dettes et charges des Sociétés Absorbées, et elle supportera, sans aucune exception ni réserve, les dettes et charges qui pourraient concerner sa forme sociale ou qui remonteraient à une date antérieure à la Date de Réalisation Définitive des Fusions et qui auraient été omises en comptabilité.

La Société Absorbante sera tenue à l'acquit du passif pris en charge dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et de toutes primes de remboursement, en un mot, à l'exécution de toutes conditions d'actes d'emprunt ou de titres de créance pouvant exister, dans les conditions où les Sociétés Absorbées seraient tenues de le faire, et même avec toutes exigibilités anticipées s'il y a lieu ; elle subira la charge de toutes garanties qui auraient pu être conférées, elle sera tenue également et dans les mêmes conditions à l'exécution de tous engagements et cautions et de tous avals qui auraient pu être donnés.

La Société Absorbante fera son affaire des oppositions qui pourraient être pratiquées par tous créanciers des Sociétés à la suite de la publicité ci-après prévue ; elle fera également son affaire des garanties qui pourraient être à constituer pour la levée de ces oppositions.

Et, dans le cas où il se révélerait une différence en plus ou en moins, entre le passif précisé ci-dessus et les sommes réclamées par les tiers et reconnues exigibles, la Société Absorbante sera tenue de l'acquitter tout excédent de passif, sans recours ni revendication possible de part et d'autre.

4.1.8 Elle supportera tous les frais, droits et honoraires afférents aux présentes opérations de Fusions, y compris ceux des actes et pièces appelés à en constater la réalisation définitive, ainsi que tous frais et impôts qui en seront la conséquence directe ou indirecte.

4.1.9 La Société Absorbante poursuivra tous les contrats de travail qui seraient le cas échéant conclus par les Sociétés Absorbées et en assumera toutes les conséquences en application de l'article L.1224-1 du code de travail.

4.2 Charges et conditions concernant les Sociétés Absorbées

4.2.1 Les apports au titre des Fusions sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit et, en outre, sous celles qui figurent aux termes des présentes.

4.2.2 SGFA et GADL, représentées par la société Incept Group, elle-même représentée par la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche, ès qualités, s'obligent à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de nature s'y rapportant.

La société Incept Group s'oblige notamment et oblige les Sociétés Absorbées qu'elle représente, à faire établir, à première réquisition de la Société Absorbante, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

4.2.3 La société Incept Group représentée par monsieur Sébastien Delamarche, ès qualités, oblige les Sociétés Absorbées à remettre et à livrer à la Société Absorbante, aussitôt après la réalisation définitive des Fusions, tous les biens et droits ci-dessus rapportées, ainsi que tous titres et documents de nature s'y rapportant et plus généralement tous les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

4.3 Rémunération des apports

En application de l'article 710-2 du plan comptable général, une fusion sans échange de titres est une opération correspondant à l'absorption par une entité d'une ou plusieurs de ses filiales détenues à 100 %.

Conformément à ce qui précède, les Fusions seront des fusions sans échange de titres dans la mesure où les titres des Sociétés Absorbées sont détenus à 100% par la Société Absorbante.

Une fusion sans échange de titres n'entraîne aucune augmentation de capital de la part de la Société Absorbante pour rémunérer les apports transmis.

La différence entre la valeur nette globale des biens (soit € 96,071 pour la Société Absorbée SGFA et € 1,545,617 pour la Société Absorbée GADL) et la valeur nette d'inscription des titres de chacune des Sociétés Absorbées à l'actif de la Société Absorbante constituera un boni ou un mali de fusion qui sera inscrit dans les comptes de la Société Absorbante.

5. DISSOLUTION DES SOCIETES ABSORBEES

Les Sociétés Absorbées se trouveront dissoutes de plein droit, par le seul fait des Fusions, à la Date de Réalisation Définitive (telle que définie ci-après).

La dissolution des Sociétés Absorbées ne sera suivie d'aucune opération de liquidation conformément à l'article L.236-3 du Code de commerce.

6. DECLARATIONS DIVERSES / FORMALITES

6.1 Date de Réalisation Définitive des Fusions

Les Fusions sont soumises aux conditions suspensives cumulatives suivantes qui devront être réalisées au plus tard à la Date de Réalisation Définitive (telle que définie ci-après) (ci-après désignées les "**Conditions Suspensives**") :

- absence d'opposition des créanciers dans un délai de trente (30) jours courant à compter de la publication au BODACC des avis de fusions pour la Société Absorbante et les Sociétés Absorbées,

- obtention de la mainlevée pleine et entière du Nantissement SGFA,

- obtention de la mainlevée pleine et entière du Nantissement GADL,

- approbation des Fusions par le Conseil de Surveillance de la Société Absorbante, et

- obtention, le cas échéant, des renonciations des prêteurs des Sociétés Absorbées et de la société Incept Group à l'exigibilité anticipée des prêts souscrits par les Sociétés Absorbées et la société Incept Group, en raison des Fusions.

La date de réalisation définitive des Fusions interviendra à la plus tardive des dates suivantes : (i) à l'issue du délai légal de trente jours qui suit la publication de la dissolution au BODACC (sous réserve qu'à cette date les Conditions Suspensives soient réalisées) ou (ii) à la date à laquelle l'ensemble des Conditions Suspensives seront réalisées (sous réserve que cette date se situe à l'issue du délai légal de trente jours qui suit la publication de la dissolution au BODACC), et au plus tard le 31 décembre 2025 (la "**Date de Réalisation Définitive**").

A défaut de réalisation des Conditions Suspensives au plus tard à la Date de Réalisation Définitive, les Fusions ne seront pas réalisées.

6.2 Désistement de privilège et d'action résolutoire

La société Incept Group représentée par la société Prospheres Dirigeants, elle-même représentée par monsieur Sébastien Delamarche, ès qualités, au nom des Sociétés Absorbées, engage celle-ci à se désister expressément, par l'effet de la réalisation définitive des Fusions, de tout privilège et d'action résolutoire pouvant profiter aux Sociétés Absorbées à raison des diverses charges et obligations imposées à la Société Absorbante y compris celle d'acquitter le passif.

En conséquence, il ne sera pris aucune inscription de privilège ou d'action résolutoire au greffe du tribunal de commerce compétent.

6.3 Déclarations générales

Monsieur Sébastien Delamarche déclare au nom des sociétés qu'il représente indirectement et à la date des présentes que :

- les Sociétés Absorbées ne sont pas en état de cessation des paiements ;

- les créances apportées par les Sociétés Absorbées ne sont grevées d'aucun nantissement ;

- les Sociétés Absorbées sont à jour du règlement de leurs impôts et de leurs cotisations sociales ; les divers éléments corporels ou incorporels composant les fonds de commerce compris dans l'apport sont libres de toutes inscriptions de privilège du vendeur, nantissement, warrant, ou gage quelconque.

L'état complet des inscriptions, privilèges et nantissements des Sociétés Absorbées délivré par le greffe du tribunal de commerce de Toulouse figure en annexe 2 des présentes.

6.4 Formalités diverses

6.4.1 La Société Absorbante remplira, dans les délais prévus, les formalités légales et fera opérer à toutes les publications prescrites par la loi, en vue de rendre opposable aux tiers les présentes Fusions avec la dévolution des éléments d'actif et de passif en découlant.

6.4.2 Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés à :

- monsieur Sébastien Delamarche, représentant dûment habilité de la Société Absorbante, ès qualité, à l'effet, s'il y avait lieu, de réitérer les apports, réparer les omissions, compléter les désignations et origines de propriété et, en général, faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs,

- et au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de l'apport pour l'accomplissement des formalités légales requises,

- au cas où l'accomplissement des formalités de publication et de réquisition d'états révélerait l'existence d'inscription de privilèges, d'hypothèques, de nantissements ou de gages, les Sociétés Absorbées devront, ainsi que l'y oblige leur représentant, ès-qualité, en rapporter les mainlevées et certificats de radiation dans le mois de la dénonciation amiable qui en sera faite par la Société Absorbante sans frais pour celle-ci.

6.5 Déclarations comptables et fiscales

Sur les plans comptable et fiscal, les Fusions prendront effet à la Date d'Effet, soit le 1er janvier 2025.

Par suite, toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2025 par les Sociétés Absorbées dissoutes seront fiscalement réputées, tant pour ce qui concerne l'actif que pour le passif, d'avoir été accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

6.5.1 Impôts directs

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, les présentes Fusions prendront rétroactivement effet à la Date d'Effet, soit le 1er janvier 2025.

En conséquence, les résultats bénéficiaires ou déficitaires, réalisés par les Sociétés Absorbées depuis cette date, seront compris dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées sont des sociétés ayant leur siège social en France, relevant l'une et l'autre du régime fiscal des sociétés de capitaux et comme telles passibles de l'impôt sur les sociétés en France dans les conditions de droit commun.

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées déclarent soumettre les présentes opérations de Fusions sous le régime de faveur prévu par l'article 210 A-du code général des impôts.

En conséquence, la Société Absorbante s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus par l'article 210 A du Code Général des Impôts, et notamment :

- de reprendre au passif de son bilan les provisions dont l'imposition aurait été différée chez chacune des Sociétés Absorbées, y compris en tant que de besoin les provisions réglementées, ainsi que, le cas échéant, la réserve spéciale où les Sociétés Absorbées ont éventuellement porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les sociétés à l'un des taux réduits prévus par l'article 219-I-a du code général des impôts, ainsi que la réserve spéciale où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 du code général des impôts en vertu de l'article 210 A-3-a du Code Général des Impôts ;

- de se substituer de plein droit aux Sociétés Absorbées pour la réintégration des plus-values dont l'imposition aurait été différée pour l'imposition des Sociétés Absorbées, en application des dispositions de l'article 210-A-3-b du code général des impôts ;

- de calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession d'immobilisations non amortissables, en application des dispositions de l'article 210-A-3-c du code général des impôts, comprises dans les apports d'après la valeur fiscale qu'elles avaient dans les comptes de chacune des Sociétés Absorbées ;

- de réintégrer de manière échelonnée dans ses bénéfices imposables, selon les modalités prévues à l'article 210-A-3-d du code général des impôts, les plus-values éventuellement dégagées par chacune des Sociétés Absorbées, dans le cadre des présentes opérations de Fusions, sur les biens amortissables qui lui sont apportés et, en cas de cession de l'un de ces biens, à rapporter immédiatement dans son résultat imposable la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas encore été réintégrée à la date de ladite cession, étant précisé qu'en contrepartie les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport ;

- d'inscrire à son bilan, en application des dispositions de l'article 210-A-3-e du code général des impôts, les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de chacune des Sociétés Absorbées ; à défaut, la Société Absorbante doit comprendre dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient l'opération le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée concernée ;

- à reprendre à son bilan l'ensemble des écritures comptables de chacune des Sociétés Absorbées relatives aux éléments apportés, en distinguant leur coût d'entrée et les amortissements, et provisions pour dépréciation à la date de réalisation effective des Fusions et, continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de l'absorbée, l'ensemble des présents apports étant transcrits sur la base de la valeur comptable (BOI-IS-FUS-30-20-20200415 n°10) ;

- à reprendre les engagements qui ont été souscrits par chacune des Sociétés Absorbées dans le cadre d'opérations antérieures qui se rapporteraient à des éléments transmis au titre des présentes Fusions (et notamment des opérations relevant des dispositions de l'article 210 A du Code Général des Impôts);

- à respecter les obligations déclaratives visées à l'article 54 septies du code général des impôts, et notamment : (i) de joindre à sa déclaration de résultat l'état spécial de suivi des valeurs fiscales qu'elle s'engage à joindre à sa déclaration annuelle de résultats (article 54 septies § I du code général des impôts) et (ii) à reporter sur le registre des profits en sursis d'imposition, le montant des plus-values sur éléments d'actif non amortissables, dégagées au titre des présentes Fusions, placée sous le régime prévu à l'article 210 A du code général des impôts (article 54 septies § II du Code Général des Impôts) ;

- à joindre ledit état de suivi des plus-values en sursis d'imposition à la déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du CGI qui doit être souscrite dans les 45 jours à compter de la publication dans un journal d'annonces légales de l'avis relatif à la réalisation des fusions ;

- à déposer au centre des impôts des Sociétés Absorbées les déclarations prévues à l'article 201 du code général des impôts, à savoir :

 - une déclaration d'impôt sur les bénéfices dans un délai de soixante jours de la date de publication de la fusion dans un journal d'annonces légales, et
 - une déclaration de cessation d'entreprise dans un délai de quarante-cinq jours de ladite cessation.

En tant que de besoin, il est précisé que nonobstant le fait que certains des engagements qui précèdent pourraient s'avérer sans objet, la Société Absorbante a tenu à souscrire lesdits engagements et s'engage à tenir le registre et à joindre à ses déclarations de résultat, l'état prévu à l'article 54 septies du code général des impôts évoqué ci-avant, le cas échéant, avec une mention néant.

6.5.2 TVA

6.5.2.1 Transfert du crédit de TVA des Sociétés Absorbées à la Société Absorbante :

Conformément aux commentaires insérés au BOFIP (BOI-TVA-DED-50-20-20-20210224 n°130), les Sociétés Absorbées déclarent, chacune en ce qui les concerne, transférer purement et simplement le crédit de taxe sur la valeur ajoutée dont elles disposeraient à la date où elles cesseraient juridiquement d'exister, au profit de la Société Absorbante, laquelle sera subrogée dans tous ses droits et obligations, ce transfert étant limité au montant de la TVA qui aurait résulté de l'imposition de la valeur de l'apport.

La Société Absorbante s'engage à adresser au service des impôts dont elle dépend, une déclaration indiquant le montant du crédit de TVA qui lui est transféré et à lui en fournir, sur sa demande, la justification comptable.

6.5.2.2 Dispense de taxation des biens mobiliers d'investissements conformément aux termes de l'article 257 bis du Code Général des Impôts et aux commentaires insérés au BOFIP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10-20221025).

Conformément aux dispositions de l'article 257 bis du code général des impôts, les présentes Fusions s'analysent comme des transmissions totales d'une universalité de biens. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir

Conformément à l'article 257 bis susvisé, la Société Absorbante s'engage à soumettre à la TVA, les cessions ultérieures de biens mobiliers d'investissements et à procéder, le cas échéant aux régularisations qui auraient été exigibles si les Sociétés Absorbées avaient continué à exploiter.

La Société Absorbante s'engage si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la Société Absorbée concernée si elle avait réalisé l'opération.

La société Absorbante et chacune des Sociétés Absorbées devront mentionner le montant hors taxe de la transmission sur la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle elle est réalisée. Ce montant sera mentionné sur la ligne « autres opérations non-imposables ».

Le cas échéant, la société absorbante s'engage à vendre sous le régime de la TVA les valeurs d'exploitation reçues par elle en apport (article 257 bis du code général des impôts).

Conformément aux dispositions de l'article 286-I-1° du CGI et de l'article 36 de l'annexe IV au CGI, la Société devra également déposer une déclaration de cessation d'activité en matière de TVA dans les trente jours de l'opération auprès du CFE compétent.

6.5.3 Enregistrement

Monsieur Sébastien Delamarche, ès-qualités, au nom des Sociétés qu'il représente, déclare que les Fusions seront enregistrées à titre gratuit conformément à l'article 816 du code général des impôts.

6.5.4 Contribution Economique Territoriale

Au regard de la contribution économique territoriale, la Société Absorbante sera subrogée dans les droits et obligations de chacune des Sociétés Absorbées, uniquement dans la limite des dispositions légales et de la doctrine administrative y afférente.

En outre, la Société Absorbante s'oblige à souscrire, dans les conditions et délais prévus à l'article 1477 du code général des impôts, la déclaration spéciale prévue en matière de contribution économique territoriale.

6.5.5 Participation à l'effort de construction

En application des articles L. 313-1, R. 313-2 et R. 313-6 du Code de la construction et de l'habitation et de l'article 87 du code général des impôts, la Société Absorbante s'engage, le cas échéant, à prendre en charge la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction et incombant de chacune des Sociétés Absorbées à raison des rémunérations versées par ces dernières.

Elle s'engage en outre, en tant que de besoin, à reprendre à son bilan les investissements réalisés antérieurement par chacune des Sociétés Absorbées et à se soumettre aux obligations pouvant éventuellement incomber à ces dernières du chef de ces investissements.

La Société Absorbante demandera, en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté du report des excédents éventuels de dépenses qui auraient pu être réalisées par chacune des Sociétés Absorbées et existant à la date de prise d'effet de la fusion.

6.5.6 Formation professionnelle

La Société Absorbante déclare se substituer aux Sociétés Absorbées et prendre à sa charge les obligations résultant ou susceptibles de résulter pour les Sociétés Absorbées des obligations de la loi n°71-575 du 16 juillet 1971 relative à la formation professionnelle continue et au congé formation, ainsi que des dispositions applicables en matière de taxe d'apprentissage afférentes au personnel des Sociétés Absorbées.

Corrélativement, la Société Absorbante demande à bénéficier, le cas échéant, de la faculté de report des éventuels excédents d'investissements ayant pu être exposés à ce titre par les Sociétés Absorbées.

6.5.7 Participation des salariés

La Société Absorbante déclare se substituer aux Sociétés Absorbées et prendre à sa charge, le cas échéant, toutes obligations résultant ou susceptibles de résulter pour les Sociétés Absorbées de l'ordonnance n°86-1134 du 21 octobre 1986 relative à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, notamment quant à l'emploi de la provision et des droits de participation des salariés, en ce qui concerne le personnel transféré.

7. Élection de domicile

Pour l'exécution des Fusions et, en particulier, des stipulations du présent traité, les soussignées, ès qualités, élisent domicile, chacune en ce qui concerne la société qu'elle représente, à son siège social sus-indiqué. En outre, domicile est élu pour toutes oppositions au siège social de la Société Absorbante.

* *
*

Le 30 juin 2025.

Incept Group
représentée par Sébastien Delamarche
la Société Absorbante

Signature :

SGFA
représentée par la société Incept Group
elle-même représentée par Sébastien Delamarche
la Société Absorbée

Signature :

G A D L
représentée par la société Incept Group
elle-même représentée par Sébastien Delamarche
la Société Absorbée

Signature :

Annexe 1

Comptes de Référence

In Extenso
PME

SAS INCEPT Group

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2024

58 AVENUE DE RIVESALTES
66240 SAINT-ESTEVE
SIRET : 81992322800012

IN EXTENSO PERPIGNAN
3055 avenue de Prades
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 38 21 00

Sommaire

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation de l'expert-comptable - Signature numérique 1

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

Règles et méthodes comptables développées 6

Intégration fiscale 9

Effectif Moyen - Composition du capital social 10

Engagements financiers 11

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société 12

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%) 13

Etat des immobilisations 14

Etat des amortissements 15

Etat des provisions et dépréciations 16

Etat des créances 17

Etat des dettes 18

Note sur les dettes financières 19

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 20

Variation des capitaux propres 21

Produits à recevoir 22

Charges à payer 23

Produits et charges constatés d'avance 24

Produits et charges exceptionnels 25

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé 26

Bilan Passif détaillé 28

Compte de résultat détaillé 31

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion 35

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS INCEPT Group relatifs à la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**66 723 248 €**
Chiffre d'affaires :	**2 829 160 €**
Résultat net Comptable :	**-1 728 508 €**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PERPIGNAN

Le 15/05/2025

MME BEDOS ANNE-CHARLOTTE
Expert-comptable

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 050 768	294 028	756 740	286 098
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	81 765		81 765	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	211 891	51 767	160 124	200 289
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	34 748 215	1	34 748 214	22 610 489
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 666 731		16 666 731	16 674 651
TOTAL (I)	**52 759 371**	**345 796**	**52 413 575**	**39 771 527**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	859		859	12 614
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 546 539	37 003	2 509 536	539 707
Autres	11 403 188		11 403 188	17 993 440
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	205 806		205 806	215 478
Charges constatées d'avance	7 979		7 979	9 280
TOTAL (II)	**14 164 370**	**37 003**	**14 127 367**	**18 770 519**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)	182 307		182 307	219 490
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**67 106 047**	**382 799**	**66 723 248**	**58 761 537**

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	10 505 803	10 505 803	10 587 087
Prime d'émission, de fusion, d'apport		390 589	344 554
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-4 751 552	-2 436 039
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-1 728 508	-2 315 513
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**4 416 332**	**6 180 089**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		157 932	
	TOTAL (II)	**157 932**	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		22 537 115	21 544 625
Autres emprunts obligataires		13 159 983	12 579 183
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 499 707	12 763 391
Emprunts et dettes financières diverses		5 035 619	3 389 444
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		37 008	32 227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 065 281	1 410 671
Dettes fiscales et sociales		814 272	860 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 161
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	**62 148 985**	**52 581 447**
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**66 723 248**	**58 761 537**
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		11	

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 620 652	208 507	2 829 160	3 371 401
Chiffre d'affaires Net	**2 620 652**	**208 507**	**2 829 160**	**3 371 401**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			15 500	8 559
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			35 856	28 560
Autres produits			3 055	260
		TOTAL (I)	**2 883 571**	**3 408 780**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-9 732
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 268 635	1 387 235
Impôts, taxes et versements assimilés			27 994	39 725
Salaires et traitements			1 164 844	1 299 608
Charges sociales			486 570	546 349
Dotations aux amortissements sur immobilisations			343 141	85 626
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			37 003	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			31 106	46 173
		TOTAL (II)	**3 359 294**	**3 394 984**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-475 723**	**13 796**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			2 673 208	1 786 439
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			828 205	82 623
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	**3 501 413**	**1 869 062**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 743 607	3 759 281
Différences négatives de change			788	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	**3 744 395**	**3 759 281**
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-242 982**	**-1 890 219**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-718 705**	**-1 876 423**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		38 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		**38 500**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	819 511	451 841
Sur opérations en capital	48 000	25 750
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	142 292	
TOTAL (VIII)	**1 009 803**	**477 590**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-1 009 803**	**-439 090**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**6 384 983**	**5 316 342**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**8 113 492**	**7 631 855**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	**-1 728 508**	**-2 315 513**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 66 723 248 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -1 728 508 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général complété par le règlement de l'ANC N°2023-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques
Neant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Neant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Avec l'application du règlement ANC n°2015-06 modifiant le Plan Comptable Général pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion est affecté dans des sous comptes dédiés aux comptes d'actifs sous-jacents en proportion et dans la limite des plus-values latentes identifiées.
Le 15 avril 2011, ODP (Onedirect Participations) a intégré la société ODS (Onedirect Services) dans le cadre d'une TUP (TransmissionUniverselle de Patrimoine).
Cette opération a entrainé chez ODP la création d'un Mali de confusion de 12 849 775 € .
Le 27 juin 2017, la SAS Onedirect Holding a intégré la société Onedirect Participations dans le cadre d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine).
Cette opération à entrainé chez Onedirect Holding le création d'un nouveau Mali de confusion de 3 816 956 €.
La somme de ces malis techniques pour un total de 16 666 731 €, conformément au règlement ANC n°2015-06, à été affectée comptablement au compte "278 000 Mali de confusion sur actifs financiers".
Le mali de confusion sur actifs financiers est donc afférent aux plus values latentes existantes sur des actifs sousjacents de la société, c'est à dire, sur la valorisation des titres de la société Onedirect et de ses filiales, à savoir, Onedirect Communicaciones (Espagne), Onedirect SRL (Italie) et Onedirect GMBH (Allemagne).
Ce mali a été affecté à ces actifs sous-jacents selon la méthode suivante : répartition au prorata du chiffre d'affaires réalisé par les ventes aux professionnels par chacune des filiales.
La répartition du mali de confusion est finalement la suivante :
- Onedirect (France) : 9 303 055 €
- Onedirect Communicaciones (Espagne) : 2 628 689 €
- Onedirect SRL (Italie) : 691 797 €
- Onedirect GMBH (Allemagne) : 2 738 500 €
- Onedirect UK(Royaume Uni) : 1 304 690 €

Soit un total de 16 666 731 €.
Modalité de perte de valeur et sortie définitive du mali de confusion :
Une perte de valeur sera éventuellement comptabilisée lorsque la valeur cumulée des actifs sous jacents et du mali de confusion sera inférieure à la valeur actuelle de ces actifs sous jacents : aucun indice de dépréciation n'a été identifié, et donc aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'exercice clos au 31/12/2022.
Par ailleurs, en cas de cession par la société Onedirect Holding des titres de la société Onedirect et/ou de ses filiales , la quote-part de mali afférente à chaque société sera sortie de l'actif et comptabilisée en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

• Matériel de transport	1 à 5 ans,
• Matériel de bureau et Infomatique	3 à 10 ans,

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.
L'engagement au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été estimé selon la méthode rétrospective prorata temporis sur la base des hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à l'age de 67 ans
- progression annuelle des rémunérations de 1 %
- turn over de 1 % par an
- taux d'actualisation de 3,38 %
- taux de charges sociales de 45 % pour les cadres, 40 % pour les non cadres

Indemnité de fin de carrière à verser : 95 966 €
Valeur probable des indemnités à verser : 66 167€
Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 29 213 €.
Dette actuarielle : 5 627 €

Covenants bancaires

Un des 2 ratios bancaires (le covenant r3) n'était pas respecté au 31/12/2021 sur la Convention du Prêt souscrit le 10 mai 2016. Théoriquement, le non-respect d'un ratio bancaire entraînait l'exigibilité immédiate de l'intégralité du capital restant dû. Toutefois, la société avait obtenu le 30 juin 2022 un "waiver" sur ce non-respect de la part des banques partenaires de la Convention de Prêt qui a été ensuite remboursé en totalité par anticipation dans le cadre du refinancement du 29 juillet 2022.
Dans le cadre de la Convention du prêt du 29 juillet 2022, le ratio R2 est respecté au 31/12/2023.

Le R3 a une valeur limite au 31/12/2023, il doit être supérieur à « 1 ». De plus, selon le contrat, si l' « excess cash flow brut » est positif, INCEPT GROUP aura l'obligation de remboursé une partie du prêt par anticipation, ce qui est le cas au 31/12/2023.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information est confidentielle, la mentionner reviendrait à donner la rémunération de l'ensemble de la direction.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 10 000 € hors taxe.

Convention d'intégration fiscale

La société Onedirect Holding est mère du groupe d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2017 avec la société Onedirect.

Cette intégration fiscale a été formalisée par une convention d'intégration fiscale signée en date du 5 avril 2017.

A partir de l'exercice 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023, la societe tete de groupe est ODINVEST, détenant 95% d'Incept Group, formalité effectué le 18 Avril 2023.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	9	10
Agents de maîtrise & techniciens	1	
Employés	11	12
Ouvriers		
TOTAL	21	22

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 587 087	1.00000	10 587 087
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	10 587 087	1.00000	10 587 087

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	210 000
Engagements de départ en retraite	
Nantissement de créance	
Crédit investissement divers	
TOTAL	**210 000**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	1 000 000
TOTAL	**1 000 000**

Commentaires : néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
ODINVEST 58 Avenue de Rivesaltes 66240 Saint Esteve 81989736400017	10 387 044	95.00

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat
421715731 SAS ONEDIRECT	150 000	100,00	150 000		50 045 059
58 Avenue de RIVESALTES					
66241 SAINT ESTEVE CEDEX	2 948 265	728 537			2 347 793
827583485 SAS Wipple	500 000	100,00	500 000		8 706 321
58 Avenue de RIVESALTES					
66240 SAINT ESTEVE	991 034				490 066
SP Onedirect Communication SP (Pologne		100,00			
Ul.Sienna 39 00					
121 Warszawa Poland					
BV OD COMMUNICATIONS BV		100,00			
17A ZEKERINGSTRAAT					
AMSTERDAM					
949023618 SAS Cleyver	1 000	100,00	1 000		770 822
58 Avenue de Rivesaltes					
66240 Saint Esteve	-420 254				-330 446

Participations	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette titres	Cautions	Résultat

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		316 597		734 171
	TOTAL	316 597		734 171
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		2 997		690
Mat. de transport		204 492		
Mat. de bureau et info., mobilier		2 441		1 592
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	209 931		2 282
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		22 610 490		12 325 570
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		16 674 651		
	TOTAL	39 285 142		12 325 570
	TOTAL GENERAL	39 811 669		13 062 023

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-81 765		1 132 533	
TOTAL	-81 765		1 132 533	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			3 687	
Mat. de transport	321		204 171	
Mat. de bureau et info., mobilier			4 033	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	321		211 891	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		187 845	34 748 215	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 920	16 666 731	
TOTAL		195 765	51 414 947	
TOTAL GENERAL	-81 444	195 765	52 759 371	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 498	263 529		294 028
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 498	263 529		294 028
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	75	1 073		1 149
Matériel de transport	7 169	40 531		47 700
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 398	520		2 919
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 642	42 125		51 767
TOTAL GÉNÉRAL	40 140	305 654		345 795

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	219 490		37 183	182 307
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		157 932			157 932
TOTAL II		**157 932**			**157 932**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations	1	1	1		1
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		37 003			37 003
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**1**	**37 004**	**1**		**37 004**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**1**	**194 936**	**1**		**194 936**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		37 004			
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		157 932			
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	16 666 731	16 666 731	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 546 539	2 546 539	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	142 154	142 154	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	11 261 033	11 261 033	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	7 979	7 979	
TOTAL	**30 624 437**	**30 624 436**	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	22 537 116			22 537 116
Autres emprunts obligataires (1)	13 159 983			13 159 983
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	19 499 707	1 020 000	5 100 000	13 379 707
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 065 281	1 065 281		
Personnel et comptes rattachés	168 914	168 914		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220 021	220 021		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	394 025	394 025		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 312	31 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	5 035 619	5 035 619		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**62 111 977**	**7 935 172**	**5 100 000**	**49 076 805**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 020 000

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Note sur les dettes financières

Onedirect Holding - ODH - nouvelle identité INCEPT GROUP a été créée comme « newco » dans le cadre de l'acquisition du groupe Onedirect par Naxicap Partners qui a été réalisée le 10 mai 2016. Depuis lors, Naxicap Partners remplace GIMV comme actionnaire du groupe Onedirect à hauteur de 11%. Les autres actionnaires (fondateurs, dirigeant, management et BNP Paribas Développement) restent actionnaires du groupe Onedirect.

Les actions des investisseurs financiers sont détenues par OD Invest, une « finco » créée dans le cadre de l'acquisition du 10 mai 2016.

Les actions des managers sont détenues par MOD, une « manco » créée dans le cadre de l'acquisition du 10 mai 2016.

Dans le cadre de l'acquisition de 80% des titres de la société Wipple par la société Callink (soit 10.400 k€), une opération de refinancement a été conclue le 29 juillet 2022 au niveau de Incept Group :

- Le Prêt Senior a été mis en place par BNP Paribas (arrangeur et agent) pour 10.455 k€ décomposé en :
 - une tranche A amortissable en 12 semestrialités (10 mai 2023 au 10 novembre 2028)
 - une tranche B remboursable In Fine le 10 mai 2029

- Une Avance en compte-courant de 2.025 k€ a été accordée par Banque Populaire Développement (Naxicap) jusqu'au 31 décembre 2030. Le prêteur s'engage irrévocablement à ne pas exiger le remboursement de l'Avance avant cette échéance.

- Des Obligations Relance ont été souscrites par BPI pour un montant de 4.760 k€ et viennent à échéance le 29 juillet 2030. Elles sont subordonnées au Prêt Senior.

- La date d'échéance des Emprunts obligataires mis en place le 10 mai 2016 (Emprunt obligataire convertible « EOC » de 10.387k€ et Obligations simples « OS » de 5.000 k€) qui sont subordonnés au Prêt Senior a été reportée au 10 novembre 2030

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations	32 472 084	2 276 131
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières	16 666 731	
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	10 035 195	469 177
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	4 257 362	21 595
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Commentaires : néant

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	6 180 089
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**6 180 089**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**6 180 089**
Variations du capital social	-81 284
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 035
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-2 315 513
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	2 315 513
Variations en cours d'exercice	**-35 249**
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**6 144 840**
Résultat de l'exercice	-1 728 508
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**4 416 332**

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés		2 303 220.57	293 662.00
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
	TOTAL	**2 303 220.57**	**293 662.00**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés		2 303 220.57	293 662.00
418001 Clients - factures à établir		172 158.57	293 662.00
418003 Clients - FAE OD		2 131 062.00	
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
	TOTAL	**2 303 220.57**	**293 662.00**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	949 486.31	1 303 214.00
Autres emprunts obligataires	413 452.03	265 640.24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 883.17	172 266.44
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 058.84	1 145 036.00
Dettes fiscales et sociales	257 739.08	252 103.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**2 861 619.43**	**3 138 260.16**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	**949 486.31**	**1 303 214.00**
168810 Interets courus s/ emprunt OC	949 486.31	1 303 214.00
Autres emprunts obligataires	413 452.03	265 640.24
168830 int cash courus OS	228 156.67	211 003.24
168831 Intérêts courus Relance BPI	124 777.21	
168833 Int. capitalises courus s/emp.OS	60 518.15	54 637.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 883.17	172 266.44
168842 Int courus avance fin Naxicap 29-07-2022	84 275.19	75 545.00
168843 Int courus capitalise avance fin Naxicap 28-06-2024	3 842.47	
168844 Intérêts couru prets BNP - ABAQUES	53 749.18	
168845 Interets couru Naxicap 28-06-2024	11 650.69	
168846 Interets courus Swap		8 199.18
168847 Intérêts courus bnp - Wipple	84 365.64	88 522.26
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003 058.84	1 145 036.00
408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	255 707.00	25 795.00
408101 Fnp od	530 794.80	739 086.00
408102 Fnp bar	72 120.00	132 742.00
408103 Fnp mil	22 044.00	42 611.00
408104 Fnp fkt	45 865.00	84 723.00
408105 Fnp lon	58 114.00	79 993.00
408106 Fnp ams	17 787.00	40 086.00
408109 Fnp Abaques	627.04	
Dettes fiscales et sociales	257 739.08	252 103.48
428000 Personnel - charges à payer	72 091.00	47 580.00
428200 Dettes provis. pr congés à payer	96 443.68	107 638.87
438000 Org. sociaux - charges à payer	32 441.00	21 511.00
438200 Charges sociales s/congés à payer	39 136.40	54 410.61
448600 Etat - autres charges à payer	1 843.00	3 179.00
448607 Cap / tvts	5 906.00	12 676.00
448609 Cap / taxe sur salaires	9 878.00	5 108.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**2 861 619.43**	**3 138 260.16**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges d'exploitation	7 979	9 280
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**7 979**	**9 280**

Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Charges	Produits	Imputation au compte
TOTAL			

Commentaire :

Commentaires : néant



SAS GADL HOLDING

3 Rue du Casse
1 Parc d'Activités du Casse
31240 ST JEAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 000 000		2 000 000	2 000 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**2 000 000**		**2 000 000**	**2 000 000**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	16 923		16 923	33 148
	Autres créances	209 428		209 428	183 589
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	15 425		15 425	26 433
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**241 775**		**241 775**	**243 169**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 241 775**		**2 241 775**	**2 243 169**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024 12 mois		01/01/2023 31/12/2023 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 000 000	*89,22*	2 000 000	*89,16*		
Autres participations	2 000 000	*89,22*	2 000 000	*89,16*		
TITRES DE PARTICIPATION ABAQUE	2 000 000	*89,22*	2 000 000	*89,16*		
TOTAL III - Actif Circulant NET	241 775	*10,78*	243 169	*10,84*	(1 394)	*-0,57*
Créances clients et comptes rattachés	16 923	*0,75*	33 148	*1,48*	(16 225)	*-48,95*
CLTS-FACTURES A ETABLIR	16 923	*0,75*	33 148	*1,48*	(16 225)	*-48,95*
Autres créances	209 428	*9,34*	183 589	*8,18*	25 839	*14,07*
ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	22 501	*1,00*			22 501	
TVA DEDUCTIBLE 20% DEBITS			42		(42)	*-100,00*
Crédit de TVA à reporter	94				94	
TVA SUR FNP	606	*0,03*	2 114	*0,09*	(1 508)	*-71,35*
C/C ABAQUES INTEGRATION FISCALE	186 227	*8,31*	178 211	*7,94*	8 016	*4,50*
Groupe INT C/C			3 221	*0,14*	(3 221)	*-100,00*
Disponibilités	15 425	*0,69*	26 433	*1,18*	(11 008)	*-41,64*
CREDIT AGRICOLE	1 766	*0,08*	2 093	*0,09*	(326)	*-15,59*
SGCOURTOIS	13 659	*0,61*	24 340	*1,09*	(10 682)	*-43,88*
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 241 775	*100,00*	2 243 169	*100,00*	(1 394)	*-0,06*

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	452	803 285
	Résultat de l'exercice	**1 325 165**	**272 167**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 545 617**	**1 295 452**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	336 661	628 422
	Emprunts et dettes financières divers (3)	323 617	135 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 670	12 750
	Dettes fiscales et sociales	32 210	170 675
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**696 158**	**947 717**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**2 241 775**	**2 243 169**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 325 165,45	272 167,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	642 158	603 604
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	81	72
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	1 545 617	68,95	1 295 452	57,75	250 165	19,31
Capital Social ou individuel	200 000	8,92	200 000	8,92		
CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, VER	200 000	8,92	200 000	8,92		
Réserve légale	20 000	0,89	20 000	0,89		
Réserve légale	20 000	0,89	20 000	0,89		
Report à nouveau	452	0,02	803 285	35,81	(802 833)	-99,94
Report à nouveau (solde créditeur)	452	0,02	803 285	35,81	(802 833)	-99,94
Résultat de l'exercice	1 325 165	59,11	272 167	12,13	1 052 998	386,89
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	696 158	31,05	947 717	42,25	(251 559)	-26,54
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	336 661	15,02	628 422	28,01	(291 760)	-46,43
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE	164 267	7,33	310 083	13,82	(145 816)	-47,02
EMPRUNTS BANQUE COURTOIS LBO	172 057	7,68	317 788	14,17	(145 731)	-45,86
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	257	0,01	480	0,02	(223)	-46,43
INTERETS COURUS	81		72		9	12,67
Emprunts et dettes financières divers	323 617	14,44	135 871	6,06	187 746	138,18
COMPTE GROUPE ABAQUES	320 484	14,30	85 871	3,83	234 613	273,22
KAMOULOX			25 000	1,11	(25 000)	-100,00
HOWARD GAMBSON COMPANY			25 000	1,11	(25 000)	-100,00
Groupe INT C/C	3 133	0,14			3 133	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 670	0,16	12 750	0,57	(9 080)	-71,22
Collectif fournisseurs créditeurs	35		65		(30)	-46,30
FACT.NON PARV. -FRSS	3 635	0,16	12 685	0,57	(9 050)	-71,35
Dettes fiscales et sociales	32 210	1,44	170 675	7,61	(138 465)	-81,13
Personnel - Charges à payer et produits à recevoir			20 000	0,89	(20 000)	-100,00
PROV CONGES PAYES	10 112	0,45	15 554	0,69	(5 442)	-34,99
SECURITE SOCIALE	3 737	0,17	6 175	0,28	(2 438)	-39,48
ECHEANCIER URSSAF			13 872	0,62	(13 872)	-100,00
MUTUELLE & PREVOYANCE	1 055	0,05	2 326	0,10	(1 272)	-54,66
CAISSES DE RETRAITES	4 926	0,22	7 680	0,34	(2 755)	-35,86
PROV CS / CP	4 760	0,21	7 196	0,32	(2 436)	-33,85
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A			6 498	0,29	(6 498)	-100,00
PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IMPOT SUR LE RE	662	0,03	811	0,04	(148)	-18,32
ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES			82 253	3,67	(82 253)	-100,00
TVA A DECAISSER EN FRANCE	2 319	0,10			2 319	
TVA SUR FAE	2 820	0,13	6 109	0,27	(3 289)	-53,84
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	1 819	0,08	2 200	0,10	(381)	-17,33
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 241 775	100,00	2 243 169	100,00	(1 394)	-0,06

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	270 140		270 140	293 694
	Montant net du chiffre d'affaires	**270 140**		**270 140**	**293 694**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 998	11 692
	Autres produits			129	2
	Total des produits d'exploitation (1)			**274 266**	**305 389**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			32 295	28 468
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 532	5 239
	Salaires et traitements			152 370	187 769
	Charges sociales du personnel			71 293	83 048
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4	4
	Total des charges d'exploitation (2)			**262 494**	**304 527**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**11 772**	**862**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	11 772	862
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 327 591	300 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 846
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**1 327 591**	**303 846**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 350	8 407
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**8 350**	**8 407**
	RESULTAT FINANCIER	1 319 241	295 438
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 331 013	296 300
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		14
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		14
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(14)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 848	24 119
	TOTAL DES PRODUITS	1 601 857	609 234
	TOTAL DES CHARGES	276 692	337 067
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 325 165	272 167

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	1 327 591	303 846
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	274 266	*101,53*	305 389	*103,98*	(31 122)	*-10,19*
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
Production vendue Services FRANCE	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
PRESTATION CONSEIL ASSISTANCE	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
Montant net du chiffre d'affaires	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
Reprises sur amts; dépréciations et provisions	3 998	*1,48*	11 692	*3,98*	(7 695)	*-65,81*
A.N. VOITURE	3 998	*1,48*	11 692	*3,98*	(7 695)	*-65,81*
Autres produits d'exploitation	129	*0,05*	2		127	*N/S*
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	129	*0,05*	2		127	*N/S*
Total des charges d'exploitation	262 494	*97,17*	304 527	*103,69*	(42 033)	*-13,80*
Autres achats et charges externes	32 295	*11,95*	28 468	*9,69*	3 827	*13,44*
LOCATION VEHICULE	10 789	*3,99*	9 377	*3,19*	1 411	*15,05*
ENTRETIEN ET REPARATIONS	11 315	*4,19*	3 744	*1,27*	7 571	*202,23*
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSI	847	*0,31*	847	*0,29*		
ASSURANCE VEHICULES	2 142	*0,79*	2 323	*0,79*	(181)	*-7,79*
HONORAIRES	4 267	*1,58*	10 439	*3,55*	(6 172)	*-59,12*
Frais d'actes et de contentieux	106	*0,04*	48	*0,02*	58	*122,36*
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQU	654	*0,24*			654	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 174	*0,80*	1 526	*0,52*	649	*42,53*
Divers			165	*0,06*	(165)	*-100,00*
Impôts, taxes et versements assimilés	6 532	*2,42*	5 239	*1,78*	1 293	*24,68*
FORMATION PROFESSIONNELLE	1 298	*0,48*	1 253	*0,43*	46	*3,64*
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	2 284	*0,85*	1 447	*0,49*	837	*57,84*
CVAE	465	*0,17*	647	*0,22*	(182)	*-28,13*
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	2 319	*0,86*	1 892	*0,64*	427	*22,57*
Autres impôts et taxes (autres organismes)	165	*0,06*			165	
Salaires et traitements	152 370	*56,40*	187 769	*63,93*	(35 398)	*-18,85*
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	171 812	*63,60*	167 033	*56,87*	4 779	*2,86*
CONGES PAYES	(5 442)	*-2,01*	736	*0,25*	(6 177)	*-839,74*
PRIMES ET GRATIFICATIONS	(14 000)	*-5,18*	20 000	*6,81*	(34 000)	*-170,00*
Charges sociales du personnel	71 293	*26,39*	83 048	*28,28*	(11 754)	*-14,15*
COTISATIONS A L'URSSAF	53 003	*19,62*	50 927	*17,34*	2 076	*4,08*
COTISATIONS AUX MUTUELLES & PR	7 576	*2,80*	6 853	*2,33*	723	*10,55*
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	19 648	*7,27*	18 430	*6,28*	1 218	*6,61*
CS / CONGES PAYES	(7 196)	*-2,66*	339	*0,12*	(7 535)	*N/S*
PROVISION CS/PRIMES	(1 738)	*-0,64*	6 498	*2,21*	(8 236)	*-126,75*
Autres charges de gestion courante	4		4			*7,95*
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	4		4			*7,95*
Résultat d'exploitation	11 772	*4,36*	862	*0,29*	10 910	*N/S*

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits financiers	1 327 591	*491,45*	303 846	*103,46*	1 023 745	*336,93*
Produits financiers de participations	1 327 591	*491,45*	300 000	*102,15*	1 027 591	*342,53*
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 327 591	*491,45*	300 000	*102,15*	1 027 591	*342,53*
Autres intérêts et produits assimilés			3 846	*1,31*	(3 846)	*-100,00*
Revenus des autres créances			3 846	*1,31*	(3 846)	*-100,00*
Total des charges financières	8 350	*3,09*	8 407	*2,86*	(58)	*-0,69*
Intérêts et charges assimilées	8 350	*3,09*	8 407	*2,86*	(58)	*-0,69*
Décompte Intérêts CC	3 133	*1,16*			3 133	
INTERETS BANCAIRES ET SUR OPER	5 217	*1,93*	8 407	*2,86*	(3 190)	*-37,95*
Résultat financier	1 319 241	*488,36*	295 438	*100,59*	1 023 803	*346,54*
Résultat courant avant impôts	1 331 013	*492,71*	296 300	*100,89*	1 034 713	*349,21*
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles			14		(14)	*-100,00*
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			14		(14)	*-100,00*
Pénalités, amendes fiscales et pénales			14		(14)	*-100,00*
Résultat exceptionnel			(14)		14	*100,00*
Impôts sur les bénéfices	5 848	*2,16*	24 119	*8,21*	(18 271)	*-75,75*
IMPOTS DUS EN FRANCE	5 848	*2,16*	1 339	*0,46*	4 509	*336,74*
Intégration fiscale - charges	203 343	*75,37*	213 236	*72,60*	(9 893)	*-4,64*
Intégration fiscale - produits	(186 227)	*-68,94*	(155 431)	*-52,92*	(30 796)	*-19,81*
REDUCTION IMPOTS MECENAT	(17 116)	*-6,34*	(35 025)	*-11,93*	17 909	*51,13*
Résultat de l'exercice	1 325 165	*490,55*	272 167	*92,67*	1 052 998	*386,89*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
MARGES (Commerciale + Production)	270 140	*100,00*	293 694	*100,00*	(23 554)	*-8,02*
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	32 295	*11,95*	28 468	*9,69*	3 827	*13,44*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	32 295	*11,95*	28 468	*9,69*	3 827	*13,44*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	237 845	*88,05*	265 226	*90,31*	(27 381)	*-10,32*
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 298	*0,48*	1 253	*0,43*	46	*3,64*
- Autres impôts et taxes	5 233	*1,94*	3 986	*1,36*	1 247	*31,29*
- Salaires et traitements	152 370	*56,40*	187 769	*63,93*	(35 398)	*-18,85*
- Charges sociales	71 293	*26,39*	83 048	*28,28*	(11 754)	*-14,15*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 649	*2,83*	(10 829)	*-3,69*	18 479	*170,63*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	129	*0,05*	2		127	*N/S*
+ Transfert de charges d'exploitation	3 998	*1,48*	11 692	*3,98*	(7 695)	*-65,81*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante	4		4			*7,95*
RÉSULTAT EXPLOITATION	11 772	*4,36*	862	*0,29*	10 910	*N/S*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 327 591	*491,45*	303 846	*103,46*	1 023 745	*336,93*
- Charges financières	8 350	*3,09*	8 407	*2,86*	(58)	*-0,69*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 331 013	*492,71*	296 300	*100,89*	1 034 713	*349,21*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			14		(14)	*-100,0*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(14)		14	*100,00*
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	5 848	*2,16*	24 119	*8,21*	(18 271)	*-75,75*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 325 165	*490,55*	272 167	*92,67*	1 052 998	*386,89*

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
Marge commerciale						
Production vendue	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
PRESTATION CONSEIL ASSISTANCE	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
Production de l'exercice	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
Marge brute de production	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
MARGES (Commerciale + Production)	270 140	100,00	293 694	100,00	(23 554)	-8,02
Autres charges externes	32 295	11,95	28 468	9,69	3 827	13,44
LOCATION VEHICULE	10 789	3,99	9 377	3,19	1 411	15,05
ENTRETIEN ET REPARATIONS	11 315	4,19	3 744	1,27	7 571	202,23
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSI	847	0,31	847	0,29		
ASSURANCE VEHICULES	2 142	0,79	2 323	0,79	(181)	-7,79
HONORAIRES	4 267	1,58	10 439	3,55	(6 172)	-59,12
Frais d'actes et de contentieux	106	0,04	48	0,02	58	122,36
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQU	654	0,24			654	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 174	0,80	1 526	0,52	649	42,53
Divers			165	0,06	(165)	-100,00
Valeur ajoutée produite	237 845	88,05	265 226	90,31	(27 381)	-10,32
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	1 298	0,48	1 253	0,43	46	3,64
FORMATION PROFESSIONNELLE	1 298	0,48	1 253	0,43	46	3,64
Impôts, taxes & versements assimilés autres	5 233	1,94	3 986	1,36	1 247	31,29
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	2 284	0,85	1 447	0,49	837	57,84
CVAE	465	0,17	647	0,22	(182)	-28,13
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	2 319	0,86	1 892	0,64	427	22,57
Autres impôts et taxes (autres organismes)	165	0,06			165	
Salaires et traitements	152 370	56,40	187 769	63,93	(35 398)	-18,85
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	171 812	63,60	167 033	56,87	4 779	2,86
CONGES PAYES	(5 442)	-2,01	736	0,25	(6 177)	-839,74
PRIMES ET GRATIFICATIONS	(14 000)	-5,18	20 000	6,81	(34 000)	-170,00
Charges sociales	71 293	26,39	83 048	28,28	(11 754)	-14,15
COTISATIONS A L'URSSAF	53 003	19,62	50 927	17,34	2 076	4,08
COTISATIONS AUX MUTUELLES & PR	7 576	2,80	6 853	2,33	723	10,55
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	19 648	7,27	18 430	6,28	1 218	6,61
CS/ CONGES PAYES	(7 196)	-2,66	339	0,12	(7 535)	N/S
PROVISION CS/PRIMES	(1 738)	-0,64	6 498	2,21	(8 236)	-126,75
Excédent brut d'exploitation	7 649	2,83	(10 829)	-3,69	18 479	170,63
Autres produits d'exploitation	129	0,05	2		127	N/S
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	129	0,05	2		127	N/S
Transfert de charges	3 998	1,48	11 692	3,98	(7 695)	-65,81
A.N. VOITURE	3 998	1,48	11 692	3,98	(7 695)	-65,81
Autres charges de gestion courante	4		4			7,95

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	4		4			7,95
Résultat d'exploitation	11 772	4,36	862	0,29	10 910	N/S
Produits financiers	1 327 591	491,45	303 846	103,46	1 023 745	336,93
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 327 591	491,45	300 000	102,15	1 027 591	342,53
Revenus des autres créances			3 846	1,31	(3 846)	-100,00
Charges financières	8 350	3,09	8 407	2,86	(58)	-0,69
Décompte Intérêts CC	3 133	1,16			3 133	
INTERETS BANCAIRES ET SUR OPER	5 217	1,93	8 407	2,86	(3 190)	-37,95
Résultat courant avant impôts	1 331 013	492,71	296 300	100,89	1 034 713	349,21
Charges exceptionnelles			14		(14)	-100,00
. Pénalités, amendes fiscales et pénales			14		(14)	-100,00
Résultat exceptionnel			(14)		14	100,00
Impôts sur les bénéfices	5 848	2,16	24 119	8,21	(18 271)	-75,75
IMPOTS DUS EN FRANCE	5 848	2,16	1 339	0,46	4 509	336,74
Intégration fiscale - charges	203 343	75,27	213 236	72,60	(9 893)	-4,64
Intégration fiscale - produits	(186 227)	-68,94	(155 431)	-52,92	(30 796)	-19,81
REDUCTION IMPOTS MECENAT	(17 116)	-6,34	(35 025)	-11,93	17 909	51,13
Résultat de l'exercice	1 325 165	490,55	272 167	92,67	1 052 998	386,89

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le règlement ANC en vigueur applicable est le n°2023-08.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 241 775** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 601 857** euros et un total **charges** de **276 692** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 325 165** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société GADL fait parti d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 01/01/2019 dont elle est la société mère. L'autre société intégrée fiscalement est la société ABAQUES

Evènements postérieurs à la clôture

La société a entamé une discussion en juin 2025 sur ses lignes de financement.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont valorisé pour leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition. Compte tenu de la situation de la Filiale ABAQUES, aucun indice n'indique une perte de valeur des titres. Aucune dépréciation n'est à constater.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les honoraires du CAC sont de 3 000 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 000 000					2 000 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000 000					2 000 000
	TOTAL	2 000 000					2 000 000

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 923	16 923	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 501	22 501	
	Taxes sur la valeur ajoutée	700	700	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	186 227	186 227	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	226 350	226 350	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	81	81		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	336 581	282 581	54 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 670	3 670		
	Personnel et comptes rattachés	10 112	10 112		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 477	14 477		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 139	5 139		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 481	2 481		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	323 617	323 617		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	696 158	642 158	54 000	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	291 547			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**2 000,00**	**100,0000**	**200 000,00**

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		**2**	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	200 000				200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	803 285	(802 833)			452
Résultat de l'exercice	272 167	(272 167)		1 325 165	1 325 165
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 295 452**	**(1 075 000)**		**1 325 165**	**1 545 617**

Date de l'assemblée générale 25/05/2024
Dividendes attribués 1 075 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 1 075 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 220 452
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 220 452
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 250 165

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS ABAQUES		1 675 247	95,00	575 247
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Les titres de la filiale ABAQUES ne présente pas d'indice de perte de valeur. Malgrès la crise sanitaire, Abaques a su réadapter son modèle économique. Depuis mars 2020, combinant 17 ans d'expertise en visioconférence, en streaming et en prestations techniques évènementielles, nous avons développé de nouvelles solutions de communication à distance pour les entreprises que nous accompagnons.
De nouveaux partenariats avec des experts locaux et reconnus de l'évènementiel nous ont ensuite permis d'ouvrir 6 studios de tournage à Toulouse, Bordeaux et Paris. Nous pouvons désormais offrir une solution clé-en-main et sur-mesure pour donner vie aux projets d'évènements digitaux et hybrides de nos clients.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



SARL SGFA
3 RUE DU CASSE
PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1
31240 SAINT JEAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation de présentation des comptes	*1*
Bilan Actif	*2*
Détail de l'Actif	*3*
Bilan Passif	*4*
Détail du Passif	*5*
Compte de Résultat 1/2	*6*
Compte de Résultat 2/2	*7*
Détail du Compte de Résultat	*8*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*11*
Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)	*12*
---------- A N N E X E ----------	*14*
Règles et méthodes comptables 1	*15*
Immobilisations	*17*
Créances et dettes	*18*
Provisions au bilan	*19*
Capital Social et Effectifs	*20*
Variations des capitaux propres	*21*
Filiales et participations 1	*22*
------DOSSIER DE GESTION------	*23*
Chiffres clés de l'entreprise	*24*
Analyse des marges	*25*
Analyse des variations	*26*
Analyse fonctionnelle du bilan	*27*
Explication de la trésorerie et graphique	*28*
Bilan Répartition graphique	*29*
Détermination de la Capacité d'Autofinancement	*30*
Revenus répartis	*31*
7 ratios d'activité	*32*
7 ratios financiers	*33*
Ratios graphiques page 1	*34*
Ratios graphiques page 2	*35*
Ratios Bale II	*36*
---------- ETATS FISCAUX ----------	*37*
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	*38*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	*39*
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	*40*
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	*41*
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	*42*
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	*43*
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	*44*
BIC-RN 2054 - Immobilisations	*45*
BIC-RN 2055 - Amortissements	*46*
BIC-RN 2056 - Provisions	*47*
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	*48*
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	*49*
2058A - Réintégrations diverses	*50*
2058A - Déductions diverses	*51*
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	*52*
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	*53*
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	*54*
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	*55*
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	*56*

FITECO	SARL SGFA	

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT 57
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée 58
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1 59
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2 60
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1 61
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE 62
2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt 63
Déclaration des loyers professionnels / Page 1 64

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL SGFA** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**194 766**	euros
Chiffre d'affaires :	**515 412**	euros
Résultat net comptable :	**82 881**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à TOULOUSE
Le 03/04/2025

Signature

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2024 Brut	31/12/2024 Amort. et Dépréc.	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 250		3 250	3 250
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20 001		20 001	20 001
	TOTAL (II)	23 251		23 251	23 251
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	19 469		19 469	55 826
	Autres créances	88 775		88 775	166 020
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	63 271		63 271	16 538
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				3 301
	TOTAL (III)	171 515		171 515	241 686
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	194 766		194 766	264 936

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024 12 mois		01/01/2023 31/12/2023 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	23 251	*11,94*	23 251	*8,78*		
Autres immobilisations incorporelles						
USUFRUIT SCPI			26 928	*10,16*	(26 928)	*-100,00*
AMORT USUFRUIT SCPI			(26 928)	*-10,16*	26 928	*100,00*
Autres participations	3 250	*1,67*	3 250	*1,23*		
TITRES ABAQUES 100000ACTIONS	3 250	*1,67*	3 250	*1,23*		
Autres immobilisations financières	20 001	*10,27*	20 001	*7,55*		
CAUTION ABAQUES IMMO	20 001	*10,27*	20 001	*7,55*		
TOTAL III - Actif Circulant NET	171 515	*88,06*	241 686	*91,22*	(70 170)	*-29,03*
Créances clients et comptes rattachés	19 469	*10,00*	55 826	*21,07*	(36 358)	*-65,13*
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	19 469	*10,00*	55 826	*21,07*	(36 358)	*-65,13*
Autres créances	88 775	*45,58*	166 020	*62,66*	(77 244)	*-46,53*
Collectif fournisseurs débiteurs	55 060	*28,27*	55 060	*20,78*		
CHARGES SOCIALES A RECEVOIR SG	19 435	*9,98*			19 435	
ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 762	*3,99*	2 501	*0,94*	5 261	*210,36*
CREDIT DE TVA A REPORTER	568	*0,29*			568	
TVA/FACTURES NON PARVENUES	17	*0,01*	2 680	*1,01*	(2 662)	*-99,35*
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR			2 000	*0,75*	(2 000)	*-100,00*
GROUPE C/CT ABAQUES			103 779	*39,17*	(103 779)	*-100,00*
Groupe INCEPT	94	*0,05*			94	
INTERETS C/C ABAQUES	5 839	*3,00*			5 839	
Disponibilités	63 271	*32,49*	16 538	*6,24*	46 733	*282,58*
SGCOURTOIS	63 271	*32,49*	14 821	*5,59*	48 450	*326,89*
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 717	*0,65*	(1 717)	*-100,00*
Charges constatées d'avance			3 301	*1,25*	(3 301)	*-100,00*
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			3 301	*1,25*	(3 301)	*-100,00*
TOTAL DU BILAN ACTIF	194 766	*100,00*	264 936	*100,00*	(70 170)	*-26,49*

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 032	1 032
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	435	435
	Report à nouveau	1 723	125 068
	Résultat de l'exercice	82 881	26 655
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	96 071	163 190
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	103	275
	Emprunts et dettes financières divers (3)	73 423	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455	17 587
	Dettes fiscales et sociales	24 713	83 885
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	98 695	101 746
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	194 766	264 936

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	82 880,73	26 655,16
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	98 695	101 746
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	103	275
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	96 071	49,33	163 190	61,60	(67 119)	-41,13
Capital Social ou Individuel	10 000	5,13	10 000	3,77		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	10 000	5,13	10 000	3,77		
Réserve légale	1 032	0,53	1 032	0,39		
RESERVE LEGALE	1 032	0,53	1 032	0,39		
Autres réserves	435	0,22	435	0,16		
AUTRES RESERVES	435	0,22	435	0,16		
Report à nouveau	1 723	0,88	125 068	47,21	(123 345)	-98,62
Report à nouveau (solde créditeur)	1 723	0,88	125 068	47,21	(123 345)	-98,62
Résultat de l'exercice	82 881	42,55	26 655	10,06	56 226	210,94
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	98 695	50,67	101 746	38,40	(3 051)	-3,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	103	0,05	275	0,10	(171)	-62,36
INTERETS COURUS A PAYER	103	0,05	275	0,10	(171)	-62,36
Emprunts et dettes financières divers	73 423	37,70			73 423	
GROUPE C/CT ABAQUES	73 423	37,70			73 423	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455	0,23	17 587	6,64	(17 131)	-97,41
Collectif fournisseurs créditeurs	104	0,05	1 242	0,47	(1 138)	-91,59
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	351	0,18	16 345	6,17	(15 994)	-97,85
Dettes fiscales et sociales	24 713	12,69	83 885	31,66	(59 171)	-70,54
DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.	8 649	4,44	10 028	3,79	(1 379)	-13,75
PROVISION POUR PRIMES			4 000	1,51	(4 000)	-100,00
SECURITE SOCIALE	4 298	2,21	4 064	1,53	234	5,76
ECHEANCIER URSSAF			9 973	3,76	(9 973)	-100,00
Autres organismes sociaux	402	0,21			402	
RETRAITE AUDIENS	1 183	0,61	1 117	0,42	66	5,92
PREVOYANCE QUATREM	789	0,40	4 767	1,80	(3 979)	-83,46
CHARGES SOCIALES SUR C.P.	3 667	1,88	4 247	1,60	(580)	-13,66
PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IMPOT SUR LE RE	286	0,15	253	0,10	33	13,21
TVA A DECAISSER	100	0,05	11 493	4,34	(11 393)	-99,13
TVA SUR FACTURES A ETABLIR	3 245	1,67	9 304	3,51	(6 060)	-65,13
TVA A REGULARISER			23 576	8,90	(23 576)	-100,00
ETAT-CHARGES A PAYER	2 095	1,08	1 062	0,40	1 032	97,18
TOTAL DU BILAN PASSIF	194 766	100,00	264 936	100,00	(70 170)	-26,49

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	515 412		515 412	809 408
	Montant net du chiffre d'affaires	**515 412**		**515 412**	**809 408**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 500	4 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			25 228	22 292
	Autres produits			1 220	2
	Total des produits d'exploitation (1)			**548 359**	**835 702**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			74 739	88 098
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 871	46 069
	Salaires et traitements			271 723	426 241
	Charges sociales du personnel			67 757	73 023
	Cotisations personnelles de l'exploitant			99 091	172 080
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				8 976
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4	3
	Total des charges d'exploitation (2)			**535 186**	**814 491**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**13 173**	**21 211**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	13 173	21 211
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	75 712	15 789
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	579	7 149
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**76 291**	**22 938**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	76 291	22 938
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	89 464	44 149
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	94	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**94**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		3 055
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**3 055**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	94	(3 055)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 678	14 439
	TOTAL DES PRODUITS	624 745	858 640
	TOTAL DES CHARGES	541 864	831 985
	RESULTAT DE L'EXERCICE	82 881	26 655

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	75 712	15 789
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	548 359	*106,39*	835 702	*103,25*	(287 343)	*-34,38*
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
Production vendue Services FRANCE	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
PRESTATION CONSEIL ASSISTANCE	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
Montant net du chiffre d'affaires	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
Subventions	6 500	*1,26*	4 000	*0,49*	2 500	*62,50*
Subventions d'exploitation	6 500	*1,26*	4 000	*0,49*	2 500	*62,50*
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	25 228	*4,89*	22 292	*2,75*	2 936	*13,17*
Transfert de charges d'exploitation	12 420	*2,41*			12 420	
AVANTAGES EN NATURE	12 808	*2,48*	22 292	*2,75*	(9 484)	*-42,54*
Autres produits d'exploitation	1 220	*0,24*	2		1 218	*N/S*
PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 220	*0,24*	2		1 218	*N/S*
Total des charges d'exploitation	535 186	*103,84*	814 491	*100,63*	(279 305)	*-34,29*
Autres achats et charges externes	74 739	*14,50*	88 098	*10,88*	(13 359)	*-15,16*
LOCATIONS IMMOBILIERES	22 000	*4,27*	20 857	*2,58*	1 143	*5,48*
LOCATIONS MOBILIERES	17 826	*3,46*	40 509	*5,00*	(22 683)	*-55,99*
LOCATION VEHICULE	2 746	*0,53*			2 746	
CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	1 296	*0,25*	1 213	*0,15*	82	*6,78*
ENTRETIEN VEHICULE	14 113	*2,74*	8 581	*1,06*	5 532	*64,46*
ASSURANCE RC DIRIGEANT	989	*0,19*	961	*0,12*	28	*2,90*
TRANSPORT	4 196	*0,81*	4 446	*0,55*	(250)	*-5,63*
HONORAIRES	7 203	*1,40*	8 026	*0,99*	(823)	*-10,25*
FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			43	*0,01*	(43)	*-100,00*
Publicité, publications, ..	651	*0,13*			651	
SERVICES BANCAIRES	3 635	*0,71*	3 348	*0,41*	288	*8,59*
COTISATIONS DIVERSES	15		115	*0,01*	(100)	*-86,96*
Abonnements	69	*0,01*			69	
Impôts, taxes et versements assimilés	21 871	*4,24*	46 069	*5,69*	(24 198)	*-52,53*
FORMATION CONTINUE	1 530	*0,30*	810	*0,10*	720	*88,90*
FORMATION SG	116	*0,02*	110	*0,01*	6	*5,45*
FORMATION FA	116	*0,02*	110	*0,01*	6	*5,45*
COT. FONCIERE DES ENTREPRISES	3 144	*0,61*	3 014	*0,37*	130	*4,31*
CVAE	1 023	*0,20*	63	*0,01*	960	*N/S*
TAXES S/VEHICULES DES SOCIETES	100	*0,02*	9 149	*1,13*	(9 049)	*-98,91*
COTISATION CSG DED SG	7 917	*1,54*	16 186	*2,00*	(8 269)	*-51,09*
COTISATION CSG DED FA	7 925	*1,54*	16 097	*1,99*	(8 172)	*-50,77*
TAXE DIVERSES			530	*0,07*	(530)	*-100,00*
Salaires et traitements	271 723	*52,72*	426 241	*52,66*	(154 519)	*-36,25*
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	125 838	*24,41*	126 316	*15,61*	(478)	*-0,38*
PROVION POUR PRIMES			4 000	*0,49*	(4 000)	*-100,00*
CONGES PAYES	(1 379)	*-0,27*	1 874	*0,23*	(3 253)	*-173,57*
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			219	*0,03*	(219)	*-100,00*
REMUNERATION TRAVAIL EXPL SG	73 966	*14,35*	146 454	*18,09*	(72 488)	*-49,50*

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
REMUNERATION TRAVAIL EXPL FA	73 298	14,22	147 378	18,21	(74 080)	-50,27
Charges sociales du personnel	67 757	13,15	73 023	9,02	(5 266)	-7,21
COTISATIONS A L'URSSAF	31 399	6,09	28 991	3,58	2 408	8,31
COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 708	0,91	7 503	0,93	(2 795)	-37,26
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	8 472	1,64	8 186	1,01	287	3,50
COTISATIONS PREVOYANCE	3 033	0,59	2 965	0,37	67	2,27
CHARGES SUR CONGES PAYES	(580)	-0,11	803	0,10	(1 383)	-172,27
PROVISION CHARGES SUR PRIMES			(2 150)	-0,27	2 150	100,00
ABONDEMENT PEE	20 726	4,02	26 534	3,28	(5 808)	-21,89
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			192	0,02	(192)	-100,00
Cotisations personnelles de l'exploitant	99 091	19,23	172 080	21,26	(72 988)	-42,42
URSSAF SG	8 893	1,73	17 828	2,20	(8 935)	-50,12
URSSAF FA	8 981	1,74	17 786	2,20	(8 805)	-49,51
APRIL PREVOYANCE SG	4 990	0,97	5 390	0,67	(400)	-7,42
APRIL PREVOYANCE FA	1 727	0,34	4 892	0,60	(3 165)	-64,70
CIPAV RETRAITE SG	18 468	3,58	30 839	3,81	(12 371)	-40,11
CIPAV RETRAITE FA	18 470	3,58	30 834	3,81	(12 364)	-40,10
GENERALI RETRAITE COMPL SG	16 881	3,28	27 060	3,34	(10 179)	-37,62
GENERALI RETRAITE COMPL FA	16 881	3,28	27 060	3,34	(10 179)	-37,62
CIPRES VIE SG	496	0,10	5 266	0,65	(4 771)	-90,59
MIEL MUTUELLE FA			5 125	0,63	(5 125)	-100,00
SMATIS MUTUELLE SG	1 653	0,32			1 653	
SMATIS MUTUELLE FA	1 653	0,32			1 653	
Dotation aux amortissements sur immobilisations			8 976	1,11	(8 976)	-100,00
Dot.amts immos incorp.			8 976	1,11	(8 976)	-100,00
Autres charges de gestion courante	4		3		1	23,28
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	4		3		1	23,28
Résultat d'exploitation	13 173	2,56	21 211	2,62	(8 038)	-37,89
Total des produits financiers	76 291	14,80	22 938	2,83	53 353	232,59
Produits financiers de participations	75 712	14,69	15 789	1,95	59 923	379,52
REVENU DES DIVIDENDES	69 873	13,56	15 789	1,95	54 084	342,54
REVENUS DES CREANCES ET PARTICIPATIONS	5 839	1,13			5 839	
Autres intérêts et produits assimilés	579	0,11	7 149	0,88	(6 570)	-91,90
REVENUS DES VALEURS MOBILIERES	579	0,11	7 149	0,88	(6 570)	-91,90
Total des charges financières						
Résultat financier	76 291	14,80	22 938	2,83	53 353	232,59
Résultat courant avant impôts	89 464	17,36	44 149	5,45	45 315	102,64
Total des produits exceptionnels	94	0,02			94	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	94	0,02			94	
CESSION IMMOS FINANCIERES	94	0,02			94	
Total des charges exceptionnelles			3 055	0,38	(3 055)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			3 055	*0,38*	(3 055)	*-100,00*
PENALITES,AMENDES FISC.& PENAL			3 055	*0,38*	(3 055)	*-100,00*
Charges exceptionnelles sur opération en capital						
VNC IMMOS FINANCIERES CEDEES						
Résultat exceptionnel	94	*0,02*	(3 055)	*-0,38*	3 149	*103,09*
Impôts sur les bénéfices	6 678	*1,30*	14 439	*1,78*	(7 761)	*-53,75*
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 678	*1,30*	14 439	*1,78*	(7 761)	*-53,75*
Résultat de l'exercice	82 881	*16,08*	26 655	*3,29*	56 226	*210,94*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
MARGES (Commerciale + Production)	515 412	*100,00*	809 408	*100,00*	(293 996)	*-36,32*
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	74 739	*14,50*	88 098	*10,88*	(13 359)	*-15,16*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	74 739	*14,50*	88 098	*10,88*	(13 359)	*-15,16*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	440 673	*85,50*	721 310	*89,12*	(280 637)	*-38,91*
+ Subventions d'exploitation	6 500	*1,26*	4 000	*0,49*	2 500	*62,50*
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 762	*0,34*	1 030	*0,13*	732	*71,08*
- Autres impôts et taxes	20 109	*3,90*	45 039	*5,56*	(24 930)	*-55,35*
- Salaires et traitements	271 723	*52,72*	426 241	*52,66*	(154 519)	*-36,25*
- Charges sociales	166 849	*32,37*	245 103	*30,28*	(78 254)	*-31,93*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(13 270)	*-2,57*	7 897	*0,98*	(21 166)	*-268,0*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1 220	*0,24*	2		1 218	*N/S*
+ Transfert de charges d'exploitation	25 228	*4,89*	22 292	*2,75*	2 936	*13,17*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions			8 976	*1,11*	(8 976)	*-100,0*
- Autres charges de gestion courante	4		3		1	*23,28*
RÉSULTAT EXPLOITATION	13 173	*2,56*	21 211	*2,62*	(8 038)	*-37,89*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	76 291	*14,80*	22 938	*2,83*	53 353	*232,59*
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	89 464	*17,36*	44 149	*5,45*	45 315	*102,64*
Produits exceptionnels	94	*0,02*			94	
- Charges exceptionnelles			3 055	*0,38*	(3 055)	*-100,0*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	94	*0,02*	(3 055)	*-0,38*	3 149	*103,09*
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	6 678	*1,30*	14 439	*1,78*	(7 761)	*-53,75*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	82 881	*16,08*	26 655	*3,29*	56 226	*210,94*

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
Marge commerciale						
Production vendue	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
PRESTATION CONSEIL ASSISTANCE	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
Production de l'exercice	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
Marge brute de production	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
MARGES (Commerciale + Production)	515 412	100,00	809 408	100,00	(293 996)	-36,32
Autres charges externes	74 739	14,50	88 098	10,88	(13 359)	-15,16
LOCATIONS IMMOBILIERES	22 000	4,27	20 857	2,58	1 143	5,48
LOCATIONS MOBILIERES	17 826	3,46	40 509	5,00	(22 683)	-55,99
LOCATION VEHICULE	2 746	0,53			2 746	
CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	1 296	0,25	1 213	0,15	82	6,78
ENTRETIEN VEHICULE	14 113	2,74	8 581	1,06	5 532	64,46
ASSURANCE RC DIRIGEANT	989	0,19	961	0,12	28	2,90
TRANSPORT	4 196	0,81	4 446	0,55	(250)	-5,63
HONORAIRES	7 203	1,40	8 026	0,99	(823)	-10,25
FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			43	0,01	(43)	-100,00
Publicité, publications, ..	651	0,13			651	
SERVICES BANCAIRES	3 635	0,71	3 348	0,41	288	8,59
COTISATIONS DIVERSES	15		115	0,01	(100)	-86,96
Abonnements	69	0,01			69	
Valeur ajoutée produite	440 673	85,50	721 310	89,12	(280 637)	-38,91
Subventions	6 500	1,26	4 000	0,49	2 500	62,50
Subventions d'exploitation	6 500	1,26	4 000	0,49	2 500	62,50
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	1 762	0,34	1 030	0,13	732	71,08
FORMATION CONTINUE	1 530	0,30	810	0,10	720	88,90
FORMATION SG	116	0,02	110	0,01	6	5,45
FORMATION FA	116	0,02	110	0,01	6	5,45
Impôts, taxes & versements assimilés autres	20 109	3,90	45 039	5,56	(24 930)	-55,35
COT. FONCIERE DES ENTREPRISES	3 144	0,61	3 014	0,37	130	4,31
CVAE	1 023	0,20	63	0,01	960	N/S
TAXES S/VEHICULES DES SOCIETES	100	0,02	9 149	1,13	(9 049)	-98,91
COTISATION CSG DED SG	7 917	1,54	16 186	2,00	(8 269)	-51,09
COTISATION CSG DED FA	7 925	1,54	16 097	1,99	(8 172)	-50,77
TAXE DIVERSES			530	0,07	(530)	-100,00
Salaires et traitements	271 723	52,72	426 241	52,66	(154 519)	-36,25
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	125 838	24,41	126 316	15,61	(478)	-0,38
PROVION POUR PRIMES			4 000	0,49	(4 000)	-100,00
CONGES PAYES	(1 379)	-0,27	1 874	0,23	(3 253)	-173,57
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			219	0,03	(219)	-100,00
REMUNERATION TRAVAIL EXPL SG	73 966	14,35	146 454	18,09	(72 488)	-49,50
REMUNERATION TRAVAIL EXPL FA	73 298	14,22	147 378	18,21	(74 080)	-50,27
Charges sociales	166 849	32,37	245 103	30,28	(78 254)	-31,93
COTISATIONS A L'URSSAF	31 399	6,09	28 991	3,58	2 408	8,31
COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 708	0,91	7 503	0,93	(2 795)	-37,26

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	8 472	1,64	8 186	1,01	287	3,50
COTISATIONS PREVOYANCE	3 033	0,59	2 965	0,37	67	2,27
CHARGES SUR CONGES PAYES	(580)	-0,11	803	0,10	(1 383)	-172,27
PROVISION CHARGES SUR PRIMES			(2 150)	-0,27	2 150	100,00
URSSAF SG	8 893	1,73	17 828	2,20	(8 935)	-50,12
URSSAF FA	8 981	1,74	17 786	2,20	(8 805)	-49,51
APRIL PREVOYANCE SG	4 990	0,97	5 390	0,67	(400)	-7,42
APRIL PREVOYANCE FA	1 727	0,34	4 892	0,60	(3 165)	-64,70
CIPAV RETRAITE SG	18 468	3,58	30 839	3,81	(12 371)	-40,11
CIPAV RETRAITE FA	18 470	3,58	30 834	3,81	(12 364)	-40,10
GENERALI RETRAITE COMPL SG	16 881	3,28	27 060	3,34	(10 179)	-37,62
GENERALI RETRAITE COMPL FA	16 881	3,28	27 060	3,34	(10 179)	-37,62
CIPRES VIE SG	496	0,10	5 266	0,65	(4 771)	-90,59
MIEL MUTUELLE FA			5 125	0,63	(5 125)	-100,00
SMATIS MUTUELLE SG	1 653	0,32			1 653	
SMATIS MUTUELLE FA	1 653	0,32			1 653	
ABONDEMENT PEE	20 726	4,02	26 534	3,28	(5 808)	-21,89
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			192	0,02	(192)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	(13 270)	-2,57	7 897	0,98	(21 166)	-268,04
Autres produits d'exploitation	1 220	0,24	2		1 218	N/S
PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 220	0,24	2		1 218	N/S
Transfert de charges	25 228	4,89	22 292	2,75	2 936	13,17
Transfert de charges d'exploitation	12 420	2,41			12 420	
AVANTAGES EN NATURE	12 808	2,48	22 292	2,75	(9 484)	-42,54
Dotations aux amortissements et provisions			8 976	1,11	(8 976)	-100,00
Dot.amts immos incorp.			8 976	1,11	(8 976)	-100,00
Autres charges de gestion courante	4		3		1	23,28
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	4		3		1	23,28
Résultat d'exploitation	13 173	2,56	21 211	2,62	(8 038)	-37,89
Produits financiers	76 291	14,80	22 938	2,83	53 353	232,59
REVENU DES DIVIDENDES	69 873	13,56	15 789	1,95	54 084	342,54
REVENUS DES CREANCES ET PARTICIPATIONS	5 839	1,13			5 839	
REVENUS DES VALEURS MOBILIERES	579	0,11	7 149	0,88	(6 570)	-91,90
Résultat courant avant impôts	89 464	17,36	44 149	5,45	45 315	102,64
Produits exceptionnels	94	0,02			94	
CESSION IMMOS FINANCIERES	94	0,02			94	
Charges exceptionnelles			3 055	0,38	(3 055)	-100,00
PENALITES,AMENDES FISC.& PENAL			3 055	0,38	(3 055)	-100,00
VNC IMMOS FINANCIERES CEDEES						
Résultat exceptionnel	94	0,02	(3 055)	-0,38	3 149	103,09
Impôts sur les bénéfices	6 678	1,30	14 439	1,78	(7 761)	-53,75
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 678	1,30	14 439	1,78	(7 761)	-53,75
Résultat de l'exercice	82 881	16,08	26 655	3,29	56 226	210,94

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **194 766** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **624 745** euros et un total **charges** de **541 864** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **82 881** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	26 928				26 928	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 928				26 928	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 250					3 250
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	20 001					20 001
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 251					23 251
	TOTAL	50 179				26 928	23 251

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 001		20 001
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	19 469	19 469	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 435	19 435	
Impôts sur les bénéfices	7 762	7 762	
Taxes sur la valeur ajoutée	585	585	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	5 933	5 933	
Débiteurs divers	55 060	55 060	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**128 245**	**108 244**	**20 001**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	103	103		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	455	455		
Personnel et comptes rattachés	8 649	8 649		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 339	10 339		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	3 345	3 345		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 381	2 381		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	73 423	73 423		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**98 695**	**98 695**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 032				1 032
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	435				435
Report à nouveau	125 068	(123 345)			1 723
Résultat de l'exercice	26 655	(26 655)		82 881	82 881
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**163 190**	**(150 000)**		**82 881**	**96 071**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués 150 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 150 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 190
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 190
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (67 119)

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS ABAQUES		1 672 357	5,00	609 966
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Annexe 2

Etats d'endettement des Sociétés Absorbées délivrés par le greffe du tribunal de commerce de Toulouse à jour au 30 juin 2025

Débiteurs

Imprimer la fiche

G A D L HOLDING - 840 071 625 RCS TOULOUSE
3 R DU CASSE 1 PARC D'ACTIVITES DU C 31240 ASSE

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

Recevoir par courrier

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	27/06/2025	-
Warrants agricoles	Néant	27/06/2025	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	27/06/2025	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	27/06/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	27/06/2025	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	27/06/2025	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	27/06/2025	-

Protêts	Néant	27/06/2025	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	27/06/2025	-
Déclarations de créances	Néant	27/06/2025	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	27/06/2025	-
Publicité de contrats de location	Néant	27/06/2025	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	27/06/2025	-
Gage des stocks	Néant	27/06/2025	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	27/06/2025	-
Prêts et délais	Néant	27/06/2025	-
Biens inaliénables	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de parts de société civile jusqu'au 31/12/2022	Néant	27/06/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	27/06/2025	-

Horlogerie et Bijoux	Néant	27/06/2025	-
Instruments de musique	Néant	27/06/2025	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	27/06/2025	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	27/06/2025	-
Matériels liés au sport	Néant	27/06/2025	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	27/06/2025	-
Meubles meublants	Néant	27/06/2025	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	27/06/2025	-
Monnaies	Néant	27/06/2025	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	27/06/2025	-
Parts sociales	Néant	27/06/2025	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	27/06/2025	-
Produits liquides non comestibles	Néant	27/06/2025	-
Produits textiles	Néant	27/06/2025	-

Produits alimentaires	Néant	27/06/2025	-
Autres	Néant	27/06/2025	-

Débiteurs

Imprimer la fiche

SGFA - 487 672 404 RCS TOULOUSE
3 R DU CASSE PARC D'ACTIVITES DU CAS 31240 SE 1

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

Recevoir par courrier

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	27/06/2025	-
Warrants agricoles	Néant	27/06/2025	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	27/06/2025	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	27/06/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	27/06/2025	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	27/06/2025	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	27/06/2025	-

Protêts	Néant	27/06/2025	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	27/06/2025	-
Déclarations de créances	Néant	27/06/2025	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	27/06/2025	-
Publicité de contrats de location	Néant	27/06/2025	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	27/06/2025	-
Gage des stocks	Néant	27/06/2025	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	27/06/2025	-
Prêts et délais	Néant	27/06/2025	-
Biens inaliénables	Néant	27/06/2025	-
Nantissements de parts de société civile jusqu'au 31/12/2022	Néant	27/06/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	27/06/2025	-

Horlogerie et Bijoux	Néant	27/06/2025	-
Instruments de musique	Néant	27/06/2025	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	27/06/2025	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	27/06/2025	-
Matériels liés au sport	Néant	27/06/2025	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	27/06/2025	-
Meubles meublants	Néant	27/06/2025	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	27/06/2025	-
Monnaies	Néant	27/06/2025	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	27/06/2025	-
Parts sociales	Néant	27/06/2025	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	27/06/2025	-
Produits liquides non comestibles	Néant	27/06/2025	-
Produits textiles	Néant	27/06/2025	-

Produits alimentaires	Néant	27/06/2025	-
Autres	Néant	27/06/2025	-